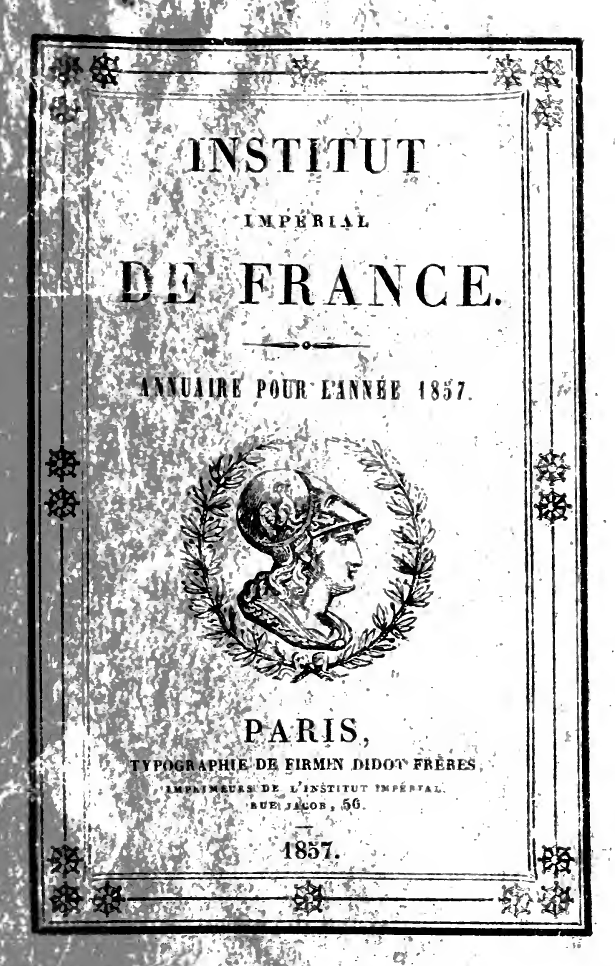


INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR L'ANNÉE 1857.

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT IMPÉRIAL,
RUE JACOB, 56.

1857.

INSTITUT
IMPÉRIAL
DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR L'ANNÉE 1857.



PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES
Imprimeurs de l'Institut impérial de France,
RUE JACOB, 56.
1857.

TABLE DES MATIÈRES.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

SÉANCES ORDINAIRES
DES ACADÉMIES.

Académie Française, le jeudi à 2 heures et demie.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi à 3 heures.

Académie des Sciences, le lundi à 3 heures.

Académie des Beaux-Arts, le samedi à 3 heures.

Académie des Sciences Morales et Politiques, le samedi à midi.

SÉANCES PUBLIQUES
DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, le 15 août.

Académie Française, mois de mai.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mois de juillet.

Académie des Sciences, mois de novembre.

Académie des Beaux-Arts, mois d'octobre.

Académie des Sciences Morales et Politiques, mois d'avril.

CALENDRIER

POUR

L'ANNÉE 1857.

JANVIER 1857.

☽ Prem. Quart. le 3.
○ Pleine Lune le 10.
☾ Dern. Quart. le 18.
● Nouv. Lune le 25.

Jeu.	1	*La Circoncis.*
Ven.	2	S. Basile.
Sam.	3	Ste Geneviève.
Dim.	4	S. Rigobert.
Lun.	5	S. Siméon, styl.
Mar.	6	*L'Épiphanie.*
Mer.	7	Ste Mélanie.
Jeu.	8	S. Lucien.
Ven.	9	S. Pierre, évêq.
Sam.	10	S. Paul, erm.
Dim.	11	S. Théodose.
Lun.	12	S. Arcade, m.
Mar.	13	Bapt. de N. S.
Mer.	14	S. Hilaire.
Jeu.	15	S. Maur, abbé.
Ven.	16	S. Guillaume.
Sam.	17	S. Antoine.
Dim.	18	Ch. s. Pier. à R.
Lun.	19	S. Sulpice.
Mar.	20	S. Sébastien.
Mer.	21	Ste Agnès.
Jeu.	22	S. Vincent.
Ven.	23	S. Ildefonse.
Sam.	24	S. Babylas.
Dim.	25	Conv. S. Paul.
Lun.	26	Ste Paule, veuv.
Mar.	27	S. Julien.
Mer.	28	S. Charlemagn.
Jeu.	29	S. Franç. de S.
Ven.	30	Ste Bathilde.
Sam.	31	Ste Marcelle.

FÉVRIER.

☽ Prem. Quart. le 1.
○ Pleine Lune le 9.
☾ Dern. Quart. le 17.
● Nouv. Lune le 24.

Dim.	1	S. Ignace, év.
Lun.	2	*Purification.*
Mar.	3	S. Blaise.
Mer.	4	Ste Agathe.
Jeu.	5	S. Gilbert.
Ven.	6	S. Waast.
Sam.	7	S. Romuald.
Dim.	8	*Septuagésime.*
Lun.	9	S. Jean de M.
Mar.	10	Ste Scholastiq.
Mer.	11	Ste Apolline.
Jeu.	12	S. Lézin.
Ven.	13	S. Roger.
Sam.	14	S. Faustin.
Dim.	15	*Sexagésime.*
Lun.	16	Ste Julienne.
Mar.	17	S. Théodule.
Mer.	18	S. Moyse.
Jeu.	19	S. Siméon, év.
Ven.	20	S. Eucher.
Sam.	21	S. Pepin.
Dim.	22	*Quinquagésime*
Lun	23	Ste Isabelle.
Mar.	24	S. Mathias.
Mer.	25	*Cendres.*
Jeu.	26	S.Méraut.
Ven.	27	S. Romain.
Sam.	28	S. Nicéphore.

N. d'Or 15
Épacte IV.

MARS.			AVRIL.		
☽ Prem. Quart. le 3.			☽ Prem. Quart. le 1.		
☺ Pleine Lune le 10.			☺ Pleine Lune le 9.		
☾ Dern. Quart. le 18.			☾ Dern. Quart. le 17.		
◉ Nouv. Lune le 25.			◉ Nouv. Lune le 24.		
DIM.	1	*Quadragésime.*	Mer.	1	S. Sébastien.
Lun.	2	S Simplice.	Jeu.	2	S. Julien.
Mar.	3	Ste Honorine.	Ven.	3	S. Richard.
Mer.	4	*Quatre-Temps.*	Sam.	4	S. Ambroise.
Jeu.	5	Ste Cunégond.	2 D.	5	*Rameaux.*
Ven.	6	S. Casimir.	Lun.	6	S. Richard.
Sam.	7	Ste Colette.	Mar.	7	S. François, P.
DIM.	8	*Reminiscere.*	Mer.	8	S. Gérard.
Lun.	9	40 martyrs.	Jeu.	9	Ste Prudence.
Mar.	10	Ste Françoise.	Ven.	10	*Vend. Saint.*
Mer.	11	S. Doctrovée.	Sam.	11	S. Edèse.
Jeu.	12	S. Euloge.	3 D.	12	PAQUES.
Ven.	13	Ste Euphrasie.	Lun.	13	S. Marcellin.
Sam.	14	S. Lubin.	Mar.	14	S. Tiburce.
DIM.	15	*Oculi.*	Mer.	15	S. Maxime.
Lun.	16	S. Patrice.	Jeu.	16	S. Paterne.
Mar.	17	Ste Gertrude.	Ven.	17	S. Anicet.
Mer.	18	S. Alexandre.	Sam.	18	S. Parfait.
Jeu.	19	S. Joseph.	4 D.	19	*Quasimodo.*
Ven.	20	S Joachim.	Lun.	20	S. Théodore.
Sam.	21	S. Benoît.	Mar.	21	S. Anselme.
DIM.	22	*Lœtare.*	Mer.	22	Ste Opportune.
Lun.	23	S. Victorin.	Jeu.	23	S. Georges, m.
Mar.	24	S. Epaphrodite.	Ven.	24	Ste Beuve.
Mer.	25	*Annonciation.*	Sam.	25	S. Marc, évang.
Jeu.	26	S. Simon, M.	5 D.	26	S. Clet, pape.
Ven	27	S. Jean, ermite.	Lun.	27	S. Polycarpe.
Sam	28	S. Gontran.	Mar.	28	S. Vital.
1 D.	29	*La Passion.*	Mer.	29	Ste Marie égyp.
Lun.	30	S. Rieul.	Jeu.	30	S. Eutrope.
Mar.	31	Ste Balbine.	*Lettre Dom.* D.		

MAI.			JUIN.		
☽ Prem. Quart. le 1.			☺ Pleine Lune le 7.		
☺ Pleine Lune le 9.			☾ Dern. Quart. le 15.		
☾ Dern. Quart. le 17.			● Nouv. Lune le 21.		
● Nouv. Lune le 23.			☽ Prem. Quart. le 29.		
☽ Prem. Quart. le 30.					
Ven.	1	S. Jacq. s. Ph.	Lun.	1	S. Pamphile.
Sam.	2	S. Athanase.	Mar.	2	S. Hildevert.
6 D.	3	Inv. Ste Croix.	Mer.	3	*Quatre-Temps.*
Lun.	4	Ste Monique.	Jeu.	4	S. Pétronille.
Mar.	5	C. de S. August.	Ven.	5	Ste Emmélie.
Mer.	6	S. Jean P. Lat.	Sam.	6	S. Norbert.
Jeu.	7	S. Stanislas.	4 D.	7	*La Trinité.*
Ven.	8	S. Désiré, év.	Lun	8	S. Médard.
Sam.	9	T. s. Nicaise.	Mar.	9	S. Claude.
Dim.	10	S. Hermas.	Mer.	10	S. Génès.
Lun.	11	S. Gordien.	Jeu.	11	*Fête-Dieu.*
Mar.	12	S. Mamert.	Ven.	12	S. Landri.
Mer.	13	S. Epiphane.	Sam.	13	S. Basilide.
Jeu.	14	S. Pacôme.	5 D.	14	S. Ant. de P.
Ven.	15	S. Servais.	Lun.	15	S. Rufin.
Sam.	16	S. Boniface.	Mar.	16	S. Fargeau.
1 D.	17	S. Montain.	Mer.	17	S. Avit.
Lun.	18	*Rogations.*	Jeu.	18	Ste Marianne.
Mar.	19	S. Isidore.	Ven.	19	S. Ger. S. Prot.
Mer.	20	S. Honoré.	Sam.	20	S. Sylvère.
Jeu.	21	ASCENSION.	6 D.	21	S. Leufroi.
Ven.	22	Ste Julie.	Lun.	22	S. Alban.
Sam.	23	S. Éric, roi.	Mar.	23	S. Jacques.
2 D.	24	S. Yves.	Mer.	24	Nat. S. J.-Bap.
Lun.	25	S. Bernardin.	Jeu.	25	S. Prosper.
Mar.	26	S. Hospice.	Ven.	26	S. Babolein.
Mer.	27	S. Didier, év.	Sam.	27	S. Crescent.
Jeu.	28	S. Donatien.	7 D.	28	S. Irénée.
Ven.	29	S. Quadrat.	Lun.	29	S. Pierre. S. P.
Sam.	30	Ste Clotilde, *v. j.*	Mar.	30	C. de s. Paul.
3 D.	31	PENTECOTE.	*Cycle solaire* 18		

JUILLET.

☉ Pleine Lune le 7.
☾ Dern. Quart. le 14.
● Nouv. Lune le 21.
☽ Prem. Quart. le 28.

Mer.	1	Ste Éléonore.
Jeu.	2	*Visit. N. D.*
Ven.	3	S. Anatole, év.
Sam.	4	Ste Berthe.
8 D.	5	Ste Zoé, m.
Lun.	6	S. Tranquillin.
Mar.	7	Ste Aubierge.
Mer.	8	Ste Elisabeth.
Jeu.	9	S. Cyrille.
Ven.	10	Ste Félicité.
Sam.	11	T. de S. Benoît.
9 D.	12	S. Gualbert.
Lun.	13	S. Gabriel.
Mar.	14	S. Bonavent.
Mer.	15	S. Henri, emp.
Jeu.	16	S. Eustathe, é.
Ven.	17	S. Alexis.
Sam.	18	S. Clair.
10 D.	19	S. Vinc. de P.
Lun.	20	Ste Marguerite.
Mar.	21	S. Victor, m.
Mer.	22	Ste Madeleine.
Jeu.	23	S. Apollinaire.
Ven.	24	Ste Christine.
Sam.	25	S. Jacq. le M.
11 D.	26	T. de S. Marcel.
Lun.	27	S. Pantaléon.
Mar.	28	Ste Anne.
Mer.	29	Ste Marthe.
Jeu.	30	S. Sylvain.
Ven.	31	S. Germain-l'A.

AOUT.

☉ Pleine Lune le 5.
☾ Dern. Quart. le 12.
● Nouv. Lune le 19.
☽ Prem. Quart. le 27.

Sam.	1	Ste Sophie.
12 D.	2	S. Étienne, p.
Lun.	3	S. Geoffroy.
Mar.	4	S. Dominique.
Mer.	5	S. Yon.
Jeu.	6	Tr. de N. S.
Ven.	7	S. Gaëtan.
Sam.	8	S. Justin, m.
13 D.	9	S. Romain.
Lun.	10	S. Laurent.
Mar.	11	Sus. Ste Cour.
Mer.	12	Ste Claire.
Jeu.	13	S. Hippol.
Ven.	14	S. Eusèbe., *v. j.*
Sam.	15	ASSOMPTION.
14 D.	16	S. Roch.
Lun.	17	S. Mammès.
Mar.	18	Ste Hélène.
Mer.	19	S. Louis, évêq.
Jeu.	20	S. Bernard.
Ven.	21	S. Privat.
Sam.	22	S. Symphorien.
15 D.	23	S. Sidoine.
Lun.	24	S. Barthélemy.
Mar.	25	S. Louis, *roi.*
Mer.	26	S. Zéphirin, p.
Jeu.	27	S. Césaire.
Ven.	28	S. Augustin.
Sam.	29	S. Médéric.
16 D.	30	S. Fiacre.
Lun.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

Pleine Lune le 4.
Dern. Quart. le 10.
Nouv. Lune le 18.
Prem. Quart. le 26.

Mar.	1	S. Leu S. Gilles.
Mer.	2	S. Lazare.
Jeu.	3	S. Grégoire.
Ven.	4	Ste Rosalie.
Sam.	5	S. Bertin, ab.
17 D.	6	S. Eleuthère, p.
Lun.	7	S. Cloud, prê.
Mar.	8	Nat. de N. D.
Mer.	9	S. Omer, év.
Jeu.	10	S. Nicolas.
Ven.	11	S. Hyacinthe.
Sam.	12	S. Raphaël.
18 D.	13	S. Maurille.
Lun.	14	Exalt. Ste Cr.
Mar.	15	S. Nicodème.
Mer.	16	*Quatre-Temps.*
Jeu.	17	Ste Euphémie.
Ven.	18	S. Lambert.
Sam.	19	S. J.-Chrysost.
19 D.	20	S. Janvier.
Lun.	21	S. Matthieu.
Mar.	22	S. Maurice.
Mer.	23	Ste Thècle, v.
Jeu.	24	S. Andoche.
Ven.	25	S. Firmin.
Sam.	26	Ste Justine.
20 D.	27	S. Côme, S. Da.
Lun.	28	S. Venceslas.
Mar.	29	S. Michel, arc.
Mer.	30	S. Jérôme.

Indiction rom. 15.

OCTOBRE.

Pleine Lune. le 3.
Dern. Quart. le 10.
Nouv. Lune le 17.
Prem. Quart. le 26.

Jeu.	1	S. Remi, év.
Ven.	2	SS. Anges Gar.
Sam.	3	S. Denis l'Aré.
21 D.	4	S. Franç. d'As.
Lun.	5	Ste Aure, abb.
Mar.	6	S. Bruno.
Mer.	7	Ste Julie.
Jeu.	8	S. Daniel.
Ven.	9	S. Denis, év.
Sam.	10	S. Paulin.
22 D.	11	S. Nicaise.
Lun.	12	S. Wilfrid.
Mar.	13	S. Gérand.
Mer.	14	S. Caliste, p.
Jeu.	15	Ste Thérèse.
Ven.	16	S. Gal, év.
Sam.	17	S. Florent.
23 D.	18	S. Luc, évang.
Lun.	19	S. Savinien.
Mar.	20	S. Caprais.
Mer.	21	Ste Ursule.
Jeu.	22	S. Mellon, év.
Ven.	23	S. Hilarion.
Sam.	24	S. Magloire.
24 D.	25	S. Crépin. S. Cr.
Lun.	26	S. Évariste.
Mar.	27	S. Frumence.
Mer.	28	S. Simon S. J.
Jeu.	29	S. Narcisse.
Ven.	30	S. Lucain.
Sam.	31	S. Quent. *v. j.*

NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
Pleine Lune le 2. Dern. Quart. le 8. Nouv. Lune le 16. Prem. Quart. le 24.			Pleine Lune le 1. Dern.. Quart. le 8. Nouv. Lune le 16. Prem. Quart. le 24. Nouv. Lune le 30.		
25 D.	1	TOUSSAINT.	Mar.	1	S. Éloi.
Lun.	2	*Les Trépassés.*	Mer.	2	S. André.
Mar.	3	S. Marcel, év.	Jeu.	3	S. François X.
Mer.	4	S. Charles.	Ven.	4	Ste Barbe.
Jeu.	5	Ste Bertille.	Sam.	5	S. Sabas.
Ven.	6	S. Léonard.	2 D.	6	S. Nicolas.
Sam.	7	S. Willebrod.	Lun.	7	Ste Fare, vier.
26 D.	8	Stes Reliques.	Mar.	8	*La Conception.*
Lun.	9	S. Mathurin.	Mer.	9	Ste Gorgonie.
Mar.	10	S. Léon, pape.	Jeu.	10	Ste Valère.
Mer.	11	S. Martin.	Ven.	11	S. Fuscien.
Jeu.	12	S. René.	Sam.	12	S. Valery.
Ven.	13	S. Brice.	3 D.	13	Ste Luce.
Sam.	14	S. Bertrand.	Lun.	14	S. Nicaise.
27 D.	15	S. Eugène, m.	Mar.	15	S. Mesmin.
Lun.	16	S. Edme.	Mer.	16	*Quatre-Temps.*
Mar.	17	S. Agnan, év.	Jeu.	17	Ste Adélaïde.
Mer.	18	S. Odon.	Ven.	18	Ste Olympe.
Jeu.	19	Ste Élisabeth.	Sam.	19	S. Gatien.
Ven.	20	S. Edmond.	4 D.	20	S. Timoléon.
Sam.	21	PRÉSENT. N. D.	Lun.	21	S. Thomas, ap.
28 D.	22	Ste Cécile.	Mar.	22	S. Fabien.
Lun.	23	S. Clément.	Mer.	23	Ste Victoire.
Mar.	24	S. Séverin.	Jeu.	24	Ste Delph., *v. j.*
Mer.	25	Ste Catherine.	Ven.	25	NOEL.
Jeu.	26	Ste Victorine.	Sam.	26	S. Étienne.
Ven.	27	S. Maxime.	DIM.	27	S. Jean, év.
Sam.	28	S. Sosthène.	Lund	28	SS. Innocents.
1 D.	29	AVENT.	Mar.	29	S. Thomas, c.
Lun.	30	S. André, apôt.	Mer.	30	Ste Colombe.
L. du Martyrol. d.			Jeu.	31	S. Sylvestre.

FONDATION
DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. Art. de la loi du 5 fructidor an III (22 août 1795).

ORGANISATION PRIMITIVE DE L'INSTITUT.

(*Loi du* 3 *brumaire an* IV. — 25 *octobre* 1795.)

TITRE IV.

Institut national des sciences et des arts.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à

Paris : il est destiné, 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes; et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
Ire CLASSE. *Sciences physiques et mathématiques.*		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60
IIe CLASSE. *Sciences morales et politiques.*		
1 Analyse des sensations et des idées	6	6
2 Morale	6	6
3 Science sociale et Législation	6	6
4 Économie politique	6	6
5 Histoire	6	6
6 Géographie	6	6
	36	36

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
IIIe CLASSE. *Littérature et Beaux-Arts.*		
1 Grammaire..............	6	6
2 Langues anciennes........	6	6
3 Poésie...................	6	6
4 Antiquités et Monuments..	6	6
5 Peinture................	6	6
6 Sculpture...............	6	6
7 Architecture.............	6	6
8 Musique et Déclamation...	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes différentes; mais il peut assister aux séances, et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances

publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif, des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

Encouragements, récompenses et honneurs publics.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis au concours

mentionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres, pour voyager, soit

ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. *Les articles omis ne concernent pas l'Institut.*

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(*Loi du* 15 *germinal an* IV. — 4 *avril* 1796.)

(*Du* 25 *ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

ARTICLE PREMIER.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi*; la seconde classe, les *duodi* et *septidi*; et la troisième classe, les *tridi* et *octidi*. La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour six mois, au scrutin et à la pluralité

absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal : il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes, et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur

ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de l'Institut, pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance, la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu, ou non, de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la

place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires

écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique(1), doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir.

(1) Voyez ci-devant, page 20.

Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, sciences mathématiques et physiques;* la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés, et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description

des arts commencée par l'Académie des sciences, et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations, et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes, et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective, ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique (1), doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts

(1) Voyez ci-devant, page 21.

et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture, choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique (1), seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

FONDS DE DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui

(1) Voyez ci-devant, page 22.

seront dépositaires de ses fonds, et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir, le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut, et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut

et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux; ils le présenteront, dans la première séance

de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détail relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé, A. C. Thibaudeau, *président;* P. J. Audouin, Gibert-Desmolières, *secrétaires.*

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal, et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé, J. A. Creuzé-Latouche, *président;*

D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

(*Constitution du* 24 *frimaire an* VIII.)

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

(*Loi du* 11 *floréal an* X. — 30 *avril* 1802.)

ATTRIBUTIONS DONNÉES A L'INSTITUT.

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études, et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1° il pourra être établi dix écoles de droit ; 2° il pourra être créé

trois nouvelles écoles de médecine.....; 3° il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie.....; 4° les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales; 5° une école de mathématiques transcendantes; 6° une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique.....; 7° outre les écoles des arts du dessin, existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième...; 8° les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie; 9° il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes; 10° il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second : le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (art. 20).

NOUVELLE ORGANISATION DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République.

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil d'État entendu,

Arrête ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre,

Savoir :

Première Classe.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

Seconde Classe.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

Troisième Classe.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

Quatrième Classe.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers

de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres.
Mécanique, six *idem*.
Astronomie, six *idem*.
Géographie et navigation, trois *idem*.
Physique générale, six *idem*.

Sciences physiques.

Chimie, six membres.
Minéralogie, six *idem*.
Botanique, six *idem*.
Économie rurale et art vétérinaire, six *idem*.
Anatomie et zoologie, six *idem*.
Médecine et chirurgie, six *idem*.

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires

perpetuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpetuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux ; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux, qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres.
Sculpture, six *idem*.
Architecture, six *idem*.
Gravure, trois *idem*.
Musique (composition), trois *idem*.

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts ; ils ne feront partie d'aucune section, et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer ; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels; et pour ses dépenses une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé, BONAPARTE.

Par le premier Consul,

Le secrétaire d'État,

Signé, Hugues B. Maret.

Pour ampliation,

Le ministre de l'Intérieur,

Signé, Chaptal.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(*Charte de* 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68) (1).

(1) La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE
DU ROI.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu, avec une vive satisfaction, la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères,

notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles, et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie, et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ART. 1er. L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie Française;

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres;

L'Académie royale des Sciences;

L'Académie royale des Beaux-Arts.

2. Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

3. Chaque Académie aura son régime indépendant, et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

4. Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

5. Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

6. Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

7. Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

8. Elles tiendront une séance publique commune, le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

9. Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

10. L'Académie Française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront

présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

11. L'Académie Française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

12. L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

13. L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

14. L'Académie royale des Sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

15. L'Académie royale des Sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

16. L'Académie royale des Beaux-Arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

17. L'Académie royale des Beaux-Arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

18. Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

19. Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

20. Les anciens honoraires et académiciens, tant de l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

21. L'Académie royale des Beaux-Arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

22. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, à l'Académie royale des Sciences et à l'Académie royale des Beaux-Arts.

23. Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et

employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix, et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

24. Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

25. Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

26. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé, LOUIS.

Par le Roi,

Le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur,

Signé, Vaublanc.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, ministre secrétaire d'État au département de la Justice,

Signé, Barbé-Marbois.

ORDONNANCE DU ROI, concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, à tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences Morales et Politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement, du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe :

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. L'ancienne classe des Sciences Morales et Politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences Morales et Politiques.*

2. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

3. Elle est divisée en cinq sections, savoir :
Philosophie;
Morale;
Législation, Droit public et Jurisprudence;
Économie politique et Statistique;
Histoire générale et philosophique.

4. Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression,

MM. Baron DACIER,
DAUNOU,
Comte GARAT,
LACUÉE, Comte de CESSAC,
Comte MERLIN,
Marquis de PASTORET,
Comte REINHARD,
Comte ROEDERER,
Comte SIEYES,
Prince de TALLEYRAND;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut,

MM. Comte DESTUTT DE TRACY,
Baron de GERANDO.

5. Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit:

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

6. Les membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques nommeront un secré-

taire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

7. Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

8. Ils sont également chargés de reviser les anciens règlements, et de proposer au ministre un projet de règlement nouveau.

9. Les dépenses de l'Académie des Sciences Morales et Politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

10. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé, LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

Pour ampliation,

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

EXTRAIT du Règlement particulier de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ART. 1er. L'Académie se compose de TRENTE Académiciens titulaires;

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* Associés étrangers.

ART. 2. L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3. Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4. Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5. Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6. Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative, en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7. Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire, tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8. Tout Académicien titulaire ou libre, qui s'absentera plus d'une année, sans congé de l'Académie, ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

EXTRAIT du décret impérial du 14 avril 1855.

La séance publique annuelle commune aux cinq classes de l'Institut impérial de France, aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon. (Art. 1er.)

Dans la séance publique commune aux cinq Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix mille francs, sera, tous les trois ans, décerné, en notre nom, à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Ce prix sera décerné pour la première fois le 15 août 1856 entre tous les auteurs des travaux signalés dans les cinq dernières années. (Art. 4.)

Il est créé à l'Académie des Sciences Morales et Politiques une section nouvelle sous le titre de *Politique, Administration, Finances*, laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie.

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections. (Art. 7.)

Par décret impérial du même jour, ont été nommés membres de l'Académie des Sciences

Morales et Politiques, section de Politique, Administration, Finances.

MM. Le marquis d'AUDIFFRET,
BARTHE,
BINEAU,
Pierre CLÉMENT,
Le vicomte de CORMENIN,
GRÉTERIN,
LAFERRIÈRE,
Armand LEFEBVRE,
MESNARD,
Le baron PELET.

RÈGLEMENT

POUR LES

RÉUNIONS GÉNÉRALES

DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES,

Le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Académies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle

pourra être continuée dans une séance supplémentaire dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le Bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du Bureau est d'une année.

ART. 5.

Le Bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le Président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le Bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies, ou par le Bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'Assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le Bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10 (1).

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

(1) Cet article se trouve abrogé par le décret du 14 avril 1855, qui fixe la séance publique annuelle de l'Institut au 15 *août jour de la Saint-Napoléon.*

ARRÊTÉ

DE M. LE MINISTRE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique et des Cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique,

présentée au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

Art. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés, appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

Art. 3.

Toutefois il pourra être dérogé au précédent article, en vertu des conditions spéciales fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé, E. de PARIEU.

Pour ampliation,

Le chef du secrétariat,

Signé, P. Collin.

PRÉSIDENCE

DE L'INSTITUT.

L'Académie Française préside l'Institut pendant l'année 1857.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1857.

MESSIEURS,

Le Directeur en exercice de l'Académie Française.	Président.
RAVAISSON, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.	Vice-Présidents.
GEOFFROY SAINT-HILAIRE, délégué de l'Académie des Sciences.	
HITTORFF, délégué de l'Académie des Beaux-Arts.	
Comte PORTALIS, délégué de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.	
VILLEMAIN.	Secrétaire.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

Depuis le 1er janvier 1856.

M. de Lacretelle, élu le 22 août 1811, décédé le 26 mars 1855.

Remplacé par M. J. B. Biot, le 10 avril 1856.

M. le comte Molé, élu le 20 février 1840, décédé le 23 novembre 1855.

Remplacé par M. le comte de Falloux, le 10 avril 1856.

M. le comte de Salvandy, élu le 19 février 1835, décédé le 15 décembre 1856.

Remplacé par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(Année 1857.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1821	VILLEMAIN (Abel-François).......	Le c^te de Fontanes.
1826	BRIFAUT (Charles)................	Le m^quis d'Aguesseau
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine)..........	Le comte François de Neufchâteau.
1828	Le baron de BARANTE (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE).......	Le comte de Sèze.
1829	LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis de)	Le comte Daru.
1830	Le comte de SÉGUR (Philippe-Paul).	Le duc de Lévis.
1830	PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON de).............	Le m^quis de Lally-Tolendal.
1830	COUSIN (Victor)..................	Le baron Fourier.
1830	VIENNET (Jean-Pons-Guillaume)....	Le comte de Ségur.
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques).	Le baron Cuvier.
1833	THIERS (Adolphe)................	Andrieux.
1834	SCRIBE (Augustin-Eugène).........	Arnault.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	Le comte de Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)...	Raynouard.
1840	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre).....	Michaud.
1841	Le vicomte HUGO (Victor-Marie)...	Lemercier.
1841	TOCQUEVILLE (Alexis-Charles-Henri CLÉREL de)..................	Le comte de Cessac.
1842	Le duc PASQUIER (Étienne-Denis)...	Frayssinous.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)...	Roger.
1844	SAINT-MARC-GIRARDIN...........	Campenon.
1844	SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin)..	Cas. Delavigne.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1844	MÉRIMÉE (Prosper).............	Nodier.
1845	Le comte de VIGNY (Alfred-Victor).	Étienne.
1845	VITET (Louis)..................	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie de)	Royer-Collard.
1847	EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-Simonis)...............	Jouy.
1847	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	Le baron Guiraud.
1849	Le duc de NOAILLES (Paul).......	Le vicomte de Chateaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désire)	de Feletz.
1851	Le comte de MONTALEMBERT (Charles)	Droz.
1852	MUSSET (Louis-Charles-Alfred de)..	Dupaty.
1852	BERRYER (Pierre-Antoine)........	Le comte de Saint-Priest.
1854	DUPANLOUP, Évêque d'Orléans (Félix-Antoine-Philibert)............	Tissot.
1854	SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade).	Jay.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid).........	Ancelot.
1855	Le duc de BROGLIE (Charles-Achille-Victor-Léonce)...............	Le comte de Sainte-Aulaire.
1855	PONSARD (François)...............	Baour-Lormian.
1856	BIOT (Jean-Baptiste)..............	Ch. de Lacretelle.
1856	Le comte de FALLOUX (Alfred-Pierre)	Le comte Molé.
1857	....	Le comte de Salvandy.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL TRÉSORIER.	
1834	VILLEMAIN (Abel-François)........	Arnault.

Commission du Dictionnaire historique de la langue française.

Messieurs :

Villemain, Secrétaire perpétuel.
de Pongerville.
Cousin.
Patin.
Sainte-Beuve.
Viennet.
Ampère.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

Villemain, Secrétaire perpétuel trésorier, président.
Lebrun.
Empis.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

Depuis le 1er janvier 1856.

M. Augustin Thierry, élu le 7 mai 1830, décédé le 22 mai 1856.

Remplacé par M. Ernest Renan, le 5 décembre 1856.

M. H. Fortoul, élu le 16 février 1855, décédé le 7 juillet 1856.

Remplacé par M. Léon Renier, le 12 décembre 1856.

M. le baron de Hammer-Purgstall, à Vienne, élu *associé étranger* le 12 juin 1835, décédé le 23 novembre 1856.

Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

Depuis le 1er janvier 1856.

M. FRESNEL, à Bagdad, élu le 6 septembre 1839, décédé le 30 novembre 1855.

Remplacé par M. STIÉVENART, à Dijon, *Côte-d'Or*, le 26 décembre 1856.

M. le vicomte de SANTAREM, à Lisbonne, élu le 20 janvier 1837, décédé le 17 janvier 1856.

Remplacé par Don Pascual de GAYANGOS, à Madrid, le 26 décembre 1856.

Le Père SECCHI, à Rome, élu le 20 décembre 1854, décédé en 1856.

Remplacé par M. GORRESIO, à Turin, le 26 décembre 1856.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

(Année 1857.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1813	Boissonade (Jean-François).......	Larcher.
1815	Quatremère (Étienne-Marc).......	Du Theil.
1817	Naudet (Joseph).................	Le comte Garran de Coulon.
1818	Jomard (Edme-François)..........	Visconti.
1818	Dureau de la Malle (Adolphe-Jules-César-Auguste)...............	Millin.
1824	Hase (Charles-Benoît)...........	Bernardi.
1830	Lajard (Jean-Baptiste-Félix)......	Dom Brial.
1832	Le comte Beugnot (Auguste-Arthur).	Thurot.
1832	Reinaud (Joseph-Toussaint)......	de Chezy.
1833	Julien (Stanislas)...............	Saint-Martin.
1833	Guizot (François-Pierre-Guillaume).	Le baron Dacier.
1834	Le Clerc (Joseph-Victor).........	de Pougens.
1837	Guigniaut (Joseph-Daniel)........	Van Praët.
1837	Paris (Alexis-Paulin).............	Raynouard.
1838	Le Bas (Philippe)...............	Le comte Reinhard.
1838	Garcin de Tassy (Joseph-Héliodore).	Le pr. de Talleyrand
1838	Magnin (Charles)................	Le baron Silvestre de Sacy.
1839	Lenormant (Charles).............	Amaury-Duval.
1839	Littré (Maximilien-Paul-Émile)....	Pouqueville.
1839	Berger de Xivrey (Jules)........	Éméric-David.
1841	Villemain (Abel-François).......	Daunou.
1841	Wailly (Joseph-Noël de)........	Le mqu s de Pastoret

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1842	SAULCY (Louis - Félicien - Joseph CAIGNART de)................	Mionnet.
1842	Le comte de LABORDE (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph)............	Le comte Alexandre de Laborde.
1842	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	Le bar. de Gerando.
1844	MOHL (Jules)..................	Burnouf père.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE)	Fauriel.
1845	LA SAUSSAYE (Jean-François-de-Paule-Louis de)....................	Mollevaut.
1849	RAVAISSON (Jean-Gaspard-Félix)....	Letronne.
1849	CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre).	Le vicomte Le Prevost d'Iray.
1850	VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe).........................	Éd. Biot.
1850	WALLON (Henri-Alexandre)........	Quatremère de Quincy.
1852	BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir)....................	Le baron Walckenaer.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre)..........	Eugène Burnouf.
1853	Le vicomte de ROUGÉ (Olivier-Charles-Camille-Emmanuel)..........	Pardessus.
1854	EGGER (Émile)..................	Guérard.
1854	LONGPÉRIER (Henri-Adrien PREVOST de)	Le comte de Choiseul-Daillecourt.
1855	REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	RENAN (Joseph-Ernest)...........	Aug. Thierry.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)...	Fortoul.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1830	Le duc de LUYNES (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT).....	Schweighaeuser.
1833	MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas)..	Cousinéry.
1838	LE PREVOST (Auguste)............	Artaud.
1839	VITET (Louis)..................	Michaud.
1841	BIOT (Jean-Baptiste).............	Le c^te Miot de Mélito
1843	MÉRIMÉE (Prosper)............	Le marquis de Fortia d'Urban.
1846	Le marquis de LA GRANGE (Adélaïde-Édouard LELIÈVRE)...........	Eyriès.
1850	PÉTIGNY (François-Jules de).......	Le marquis de Villeneuve-Trans.
1854	CHERRIER (Joseph de)............	Le marquis Ségnier de St-Brisson.
1855	TEXIER (Charles-Félix-Marie).....	Le baron Barchou de Penhoën.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1825	CREUZER, à Heidelberg............	Wolf.
1831	BOECKH (Auguste), à Berlin........	Jefferson.
1847	GRIMM (Jacob), à Berlin..........	Frédéric Jacobs.
1849	LOBECK (Auguste), à Kœnigsberg...	Hermann.
1849	WILSON (Horace-Hayman), à Oxford.	Sir Graves Chamney Haughton.
1854	PEYRON (Amédée), à Turin........	Cardinal Maï.
1855	RITTER (Carl), à Berlin...........	Le comte Sergius d'Ouvaroff.
1857	....	Le baron de Hammer-Purgstall.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1852	NAUDET (Joseph).................	Eugène Burnouf.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt regnicoles.

Mustoxidi, à Corfou.

Le chevalier-comte Demetrius Valsamachi à Céphalonie.

Leake (William-Martin), à Londres.

Weiss ✠, à Besançon, *Doubs*.

de Caumont (O. ✠) (Arcisse), à Caen, *Calvados*; et à Paris, rue de Richelieu, nº 63.

Quaranta ✠ (Bernard), à Naples.

Gerhard (Édouard), à Berlin.

de Meyran, marquis de Lagoy, à Aix, *Bouches-du-Rhône*.

Le baron Chaudruc de Crazannes (O. ✠) à Castel-Sarrasin, *Tarn-et-Garonne*.

Le comte Borghesi, à San-Marino, *Italie*.

A. Leglay ✠, à Lille, *Nord*.

Deville ✠ (Achille), à Alençon, *Orne*.

Th. Welcker ✠, à Bonn, *Prusse rhénane*.

G. H. Geel, à Leyde, *Pays-Bas*.

Berbrugger ✠, à Alger, *Afrique*.

Floquet ✠ (Pierre-Amable), à Formentin,

arrondissement de Pont-l'Évêque, *Calvados;* et à Paris, rue d'Anjou Saint-Honoré, n° 52.

Greppo, à Belley, *Ain.*

Pertz, à Berlin.

Kosegarten, à Greifswalde.

Ch. Lassen, à Bonn, *Prusse rhénane.*

Eug. Boré ✻, en Perse.

Wright (Thomas), à Londres.

W. Wachsmuth ✻, à Leipzig.

Cel. Cavedoni, à Modène.

Le baron de Witte ✻ (Jean-Joseph-Antoine-Marie), à Anvers; et à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 52.

Botta (O. ✻) (Paul-Émile), à Tripoli de Barbarie; et à Paris, rue de l'Université, n° 22.

de Laplane ✻ (Édouard), à Sisteron, *Basses-Alpes.*

Rawlinson (colonel Henri Creswick), C. B., à Londres.

Fontanier ✻, à Ste Marthe, *Nouvelle-Grenade.*

Panofka (Théodore), à Berlin.

Eichhoff ✻, à Melun, *Seine-et-Marne;* et à Paris, quai Malaquais, n° 1.

Bopp, à Berlin.

Hodgson ✻ (Brian-Houghton), au Bengale.

J. Roulez ✻, à Gand.

RANGABÉ (Rithzio), à Athènes.

AZÉMA DE MONTGRAVIER (O. ✻), à Montpellier, *Hérault.*

FREYTAG, à Bonn, *Prusse rhénane.*

GAZZERA, à Turin.

DES VERGERS ✻ (Marie-Joseph-Adolphe-Noël), à Rimini, *États romains*, et à Paris, rue Jacob, n° 54.

MINERVINI, à Naples.

LAYARD (Austen H.), à Londres.

POLAIN ✻ (Mathieu-Lambert), à Liége.

MICHEL ✻ (Francisque), à Bordeaux, *Gironde.*

de BOISSIEU, à Lyon, *Rhône.*

CURETON (William), à Londres,

WOLF (Ferd.), à Vienne (Autriche).

Ed. de COUSSEMAKER ✻, à Dunkerque, *Nord.*

STIÉVENART ✻, à Dijon, *Côte-d'Or.*

Don Pascual de GAYANGOS, à Madrid.

GORRESIO (O. ✻), à Turin, et à Paris, rue de *Grenelle-Saint-Germain*, n° 96.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Commission des Inscriptions et Médailles, instituée par décret du 25 juin 1806; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

HASE.
BOISSONADE.
GUIGNIAUT.
Ph. LE BAS.
NANTEUIL, dessinateur.

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

Messieurs :

LAJARD.
Paulin PARIS.
LE CLERC.
LITTRÉ.

Commission des Travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, de la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscrip-

tions et Belles-Lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 *mai* 1830.

Messieurs :

BOISSONADE.
QUATREMÈRE.
HASE.
Le comte BEUGNOT.
LE CLERC.
GUIGNIAUT.
MAGNIN.
de WAILLY.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements, sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation : d'après la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur, du 8 *avril* 1819, *confirmée par l'ordonnance du Roi du* 16 *mai* 1830.

Messieurs :

JOMARD.
HASE.
Paulin PARIS.
MAGNIN.
VITET.
BERGER DE XIVREY.
MÉRIMÉE.
de LONGPÉRIER.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission de l'École française d'Athènes, chargée d'examiner les candidats à cette École, de dresser le programme des travaux de ses Membres, et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie; d'après l'arrêté du ministre de l'Instruction publique, du 26 janvier, et le décret du 7 août 1850.

Messieurs :

HASE.
GUIGNIAUT.
WALLON.
BRUNET DE PRESLE.
EGGER.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

GARCIN DE TASSY.
MOHL.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Depuis le 1er janvier 1856.

M. Élie de Beaumont, élu le 21 décembre 1835, élu Secrétaire perpétuel pour les Sciences mathématiques le 19 décembre 1853.

Remplacé dans la *section de Minéralogie*, par M.

M. de Mirbel, élu le 31 octobre 1808, décédé le 12 septembre 1854.

Remplacé dans la *section de Botanique*, par M. Gay, le 19 mai 1856.

M. Magendie, élu le 19 novembre 1821, décédé le 7 octobre 1855.

Remplacé dans la *section de Médecine et Chirurgie*, par M. Jobert de Lamballe, le 31 mars 1856.

M. Sturm, élu le 5 décembre 1836, décédé le 18 décembre 1855.

Remplacé dans la *section de Géométrie*, par M. Bertrand, le 28 avril 1856.

M. Binet, élu le 10 juillet 1843, décédé le 12 mai 1856.

Remplacé dans la *section de Géométrie* par M. Hermite, le 14 juillet 1856.

M. Constant Prevost, élu le 7 février 1848; décédé le 16 août 1856.

Remplacé dans la *section de Minéralogie* par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Depuis le 1er janvier 1856.

M. Prunelle, à Vichy, *Allier*, élu le 20 avril 1835, décédé le 20 août 1853.

Remplacé dans la *section de Médecine et Chirurgie*, par M. Guyon, à Alger, le 25 février 1856.

M. Lejeune Dirichlet, à Berlin, élu le 6 mai 1833, élu *associé étranger* le 17 avril 1854.

Remplacé dans la *section de Géométrie*, par M. Ostrogradski, à St-Pétersbourg, le 3 mars 1856.

M. Wallich, à Londres, élu le 31 mai 1830, décédé le 3 mai 1854.

Remplacé dans la *section de Botanique*, par sir William Hooker, à Kew (Angleterre), le 22 décembre 1856.

M. Lindenau, à Altenbourg, élu le 15 décembre 1817, décédé le 21 mai 1854.

Remplacé dans la *section d'Astronomie*, par M.

M. Melloni, à Naples, élu le 3 août 1835, décédé le 11 août 1854.

Remplacé dans la *section de Physique générale*, par M.

M. Braconnot, à Nancy, *Meurthe*, élu le 15 septembre 1823, décédé le 23 janvier 1855.

Remplacé dans la *section de Chimie*, par M. Gerhardt, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, le 21 avril 1856.

M. Nell de Bréauté, à la Chapelle, près Dieppe, *Seine-Inférieure*, élu le 12 novembre 1838, décédé le 3 février 1855.

Remplacé dans la *section d'Astronomie*, par M.

Sir Edw. Parry, à Portsmouth, élu le 6 juillet 1840, décédé le 8 juillet 1855.

Remplacé dans la *section de Géographie et Navigation*, par M. l'amiral de Wrangell, à Saint-Pétersbourg, le 17 mars 1856.

Sir John William Herschell, à Londres, élu le 8 février 1830, élu *associé étranger* le 23 juillet 1855.

Remplacé dans la *section d'Astronomie*, par M.

M. Michaux, à Vauxréal, près Pontoise, *Seine-et-Oise*, élu le 18 novembre 1816, décédé le 23 octobre 1855.

Remplacé dans la *section d'Économie rurale*, par M.

M. GIROU DE BUZAREINGUES, à Severac-le-Château, *Aveyron*, élu le 18 décembre 1826, décédé le 27 juillet 1856.

Remplacé dans la *section d'Économie rurale* par M.

M. DUNAL, à Montpellier, *Hérault*, élu le 12 avril 1819, décédé le 28 juillet 1856.

Remplacé dans la *section de Botanique* par M.

M. le Docteur BUCKLAND, à Londres, élu le 24 juin 1839, décédé le 14 août 1856.

Remplacé dans la *section de Minéralogie* par M.

M. GERHARDT, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, élu le 21 avril 1856, décédé le 19 août 1856.

Remplacé dans la *section de Chimie*, par M.

M. JAUBERT DE PASSA, à Perpignan, *Pyrénées-Orientales*, élu le 3 janvier 1824, décédé le 16 septembre 1856.

Remplacé dans la *section d'Économie rurale* par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

(Année 1857.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
	Section Ire. — *Géométrie.*	
1803	Biot (Jean-Baptiste)............	Delambre, élu Secrétaire perpétuel.
1813	Poinsot (Louis)...............	Le Cte de Lagrange.
1843	Lamé (Gabriel).................	Puissant.
1851	Chasles (Michel)...............	Libri.
1856	Bertrand (Joseph-Louis-François)..	Sturm.
1856	Hermite (Charles)..............	Binet.
	Section II. — *Mécanique.*	
1816	Cauchy (Augustin-Louis).........	....
1818	Le baron Dupin (Charles).........	Périer.
1834	Poncelet (Jean-Victor)...........	Hachette.
1840	Piobert (Guillaume).............	Le baron de Prony.
1843	Morin (Arthur-Jules).............	Coriolis.
1847	Combes (Charles-Pierre-Matthieu)...	Gambey.
	Section III. — *Astronomie.*	
1817	Mathieu (Claude-Louis)..........	Messier.
1839	Liouville (Joseph)..............	Le Français de Lalande.
1843	Laugier (Paul-Auguste-Ernest)....	Savary.
1846	Le Verrier (Urbain-Jean-Joseph)...	Le comte de Cassini

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1847	FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans)	Le baron de Damoiseau.
1855	DELAUNAY (Charles-Eugène)	Mauvais.
	Section IV. — *Géographie et Navigation.*	
1842	DUPERREY (Louis-Isidor)	De Saulces de Freycinet.
1854	BRAVAIS (Auguste)	Le baron Roussin.
1855	DAUSSY (Pierre)	Beautemps-Beaupré
	Section V. — *Physique générale.*	
1829	BECQUEREL (Antoine-César)	Lefèvre-Gineau.
1837	POUILLET (Claude-Servais-Mathias)	Girard.
1840	BABINET (Jacques)	Dulong.
1840	DUHAMEL (Jean-Marie-Constant)	Poisson.
1841	DESPRETZ (César-Mansuete)	Savart.
1851	Le baron CAGNIARD DE LATOUR (Charles)	Gay-Lussac.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VI. — *Chimie.*	
1810	Le baron THÉNARD (Louis-Jacques).	Fourcroy.
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène)	Proust.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs:	SUCCÉDANT A MM.
1832	Dumas (Jean-Baptiste)...........	Sérullas.
1837	Pelouze (Théophile-Jules).........	Déyeux.
1840	Regnault (Henri-Victor)...........	Robiquet.
1844	Balard (Antoine-Jérôme)........	D'Arcet.
	Section VII. — *Minéralogie.*	
1822	Cordier (Pierre-Louis-Antoine)...	Haüy.
1827	Berthier (Pierre)................	Le baron Ramond.
1840	Dufrénoy (Pierre-Armand).......	Brochant de Villiers.
1852	Senarmont (Henri-Hureau de).....	Beudant.
1857	....	Élie de Beaumont élu Secrétaire perpétuel.
1857	....	Const. Prevost.
	Section VIII. — *Botanique.*	
1834	Brongniart (Adolphe-Théodore)...	Desfontaines.
1853	Montagne (Jean-François-Camille)..	Richard.
1854	Tulasne (Louis-René)............	Adrien de Jussieu.
1854	Moquin-Tandon (Horace-Bénédict-Alfred)......................	Aug. de St-Hilaire.
1854	Payer (Jean-Baptiste)............	Gaudichaud.
1856	Gay (Claude)....................	de Mirbel.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section IX. — *Économie rurale.*	
1839	BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné)	Huzard.
1840	Le comte de GASPARIN (Adrien-Étienne-Pierre)	Turpin.
1842	PAYEN (Anselme)	Audouin.
1843	RAYER (Pierre-François-Olive)	Le vicomte de Morel-Vindé.
1847	DECAISNE (Joseph)	Dutrochet.
1852	PELIGOT (Eugène-Melchior)	Le bar. de Silvestre.
	Section X. — *Anatomie et Zoologie.*	
1816	DUMÉRIL (André-Marie-Constant)	Tenon.
1833	GEOFFROY SAINT-HILAIRE (Isidore)	Latreille.
1838	EDWARDS (Henri-Milne)	Frédéric Cuvier.
1844	VALENCIENNES (Achille)	Et. Geoffroy Saint-Hilaire.
1851	COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor)	de Blainville.
1852	QUATREFAGES (Jean-Louis-Armand de)	de Savigny.
	Section XI. — *Médecine et Chirurgie.*	
1828	SERRES (Étienne-Renaud-Augustin)	Chaussier.
1843	ANDRAL (Gabriel)	Double.
1843	VELPEAU (Alfred-Armand-Louis-Marie)	Le baron Larrey.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1854	BERNARD (Claude)................	Roux.
1855	CLOQUET (Jules-Germain).........	Lallemand.
1856	JOBERT DE LAMBALLE (Antoine-Joseph).........................	Magendie.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1835 1853	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), pour les sciences mathématiques.......	Lelièvre. Arago, Secrétaire perpétuel.
1828 1833	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), pour les sciences physiques....	Bosc. Dulong, Secr. perp. démissionnaire.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	Le baron SÉGUIER (Armand-Pierre).	Le comte de Rosily-Mesros.
1837	BONNARD (Augustin-Henri de)......	Le bar. DesGenettes
1847	CIVIALE (Jean)..................	Le baron Bory de Saint-Vincent.
1847	LARGETEAU (Charles-Louis)........	Pariset.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus)..	Francœur.
1852	DELESSERT (François-Marie)........	Le baron Maurice.
1852	BIENAYMÉ (Irénée-Jules)...........	Le maréchal duc de Raguse.
1853	Le maréchal VAILLANT (Jean-Baptiste-Philibert).....................	Héron de Villefosse
1854	VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER de).....................	Le v^te Héricart de Thury.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1855	Le vice-amiral Du Petit-Thouars (Abel-Aubert)................	Duvernoy
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1810	Le baron Alexandre de Humboldt, à Berlin....................	Cavendish.
1833	Brown (Robert), à Londres.......	Scarpa.
1844	Faraday (Michel), à Londres.	Dalton.
1849	Brewster (David), à Saint-Andrews, en Écosse....................	Berzelius.
1851	Tiedemann, à Francfort-sur-le-Mein.	Jacobi.
1852	Mitscherlich, à Berlin...........	Œrsted.
1854	Dirichlet (Pierre-Gustave Lejeune), à Göttingue..............	Léopold de Buch.
1855	Herschell (Sir John William), à Londres....................	Gauss.

CORRESPONDANTS.

(*Nota.* Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — *Géométrie* (6).

PLANA ✻, à Turin.
GERGONNE (O. ✻), à Montpellier, *Hérault*.
HAMILTON (William-Rowan), à Dublin.
LEBESGUE ✻, à Bordeaux, *Gironde*.
STEINER, à Berlin.
OSTROGRADSKI, à Saint-Pétersbourg.

Section II. — *Mécanique* (6).

VICAT (C. ✻), à Grenoble, *Isère*.
BURDIN ✻, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme*.
SÉGUIN ✻, à Montbard, *Côte-d'Or*.
EYTELWEIN, à Berlin.
MOSELEY, à Londres.
FAIRBAIRN ✻ (William), à Manchester.

Section III. — *Astronomie* (16).

Le général BRISBANE, en Écosse.
ENCKE, à Berlin.
VALZ ✻, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.
STRUVE (C. ✻), à Pulkowa, près St-Pétersbourg.
AIRY ✻ (G. BIDDELL), à Greenwich.
CARLINI ✻, à Milan.
Le capitaine SMYTH, à Londres.

PETIT ✻, à Toulouse, *Haute-Garonne.*
HANSEN, à Gotha.
SANTINI, à Padoue.
ARGELANDER, à Bonn, *Prusse rhénane.*
HIND, à Londres.
BOND (William Cranch), à Cambridge, *États-Unis*. . . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Section IV.—*Géographie et Navigation* (8).

SCORESBY, à Exeter.
L'amiral BEAUFORT, à Londres.
Sir John FRANKLIN, à Londres.
Le prince Anatole DEMIDOFF, à Saint-Petersbourg.
Sir James CLARK-ROSS (C. ✻), à Londres.
D'ABBADIE ✻ (Antoine), à Urrugne, près Saint-Jean de Luz, *Basses-Pyrénées;* et à Paris, rue de Bourgogne, nº 40.
LOTTIN ✻ (Victor-Charles), capitaine de frégate, à Versailles, *Seine-et-Oise*, rue Lafayette, nº 7.
L'amiral de WRANGELL, à St-Pétersbourg.

Section V. — *Physique générale* (9).

Barlow, à Woolwich.
de Larive ※ (Auguste), à Genève.
Hansteen, à Christiania.
Marianini, à Modène.
Forbes, à Édimbourg.
Wheatstone ※, à Londres.
Plateau, à Gand.
Delezenne, à Lille, *Nord*.
....

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VI. — *Chimie* (9).

Desormes, à Verberie, *Oise*.
Bérard ※, à Montpellier, *Hérault*.
Liebig (O. ※), à Giessen.
Henri Rose, à Berlin.
Vöhler (O. ※), à Gœttingue.
Graham, à Londres.
Bunsen, à Heidelberg.
Malaguti ※, à Rennes, *Ille-et-Vilaine*.
....

Section VII. — *Minéralogie* (8).

CONYBEARE, à Llandaff.
Gustave ROSE, à Berlin.
D'OMALIUS D'HALLOY, près de Ciney, *Belgique;* et à Paris, rue Mondovi, n° 6.
MURCHISON (Sir Roderick Impey), à Londres.
FOURNET ✻, à Lyon, *Rhône.*
HAUSMANN, à Gœttingue.
HAIDINGER, à Vienne.
....

Section VIII. — *Botanique* (10).

BONPLAND ✻, au Paraguay.
MARTIUS, à Munich.
TRÉVIRANUS, à Bonn, *Prusse rhénane.*
MOHL, à Tübingue.
LESTIBOUDOIS ✻ (Gaspar-Thémistocles), à Lille, *Nord;* et à Paris, rue de la Michodière, n° 7.
BLUME, à Leyde, *Pays-Bas.*
de CANDOLLE (Alphonse), à Genève.
SCHIMPER, à Strasbourg, *Bas-Rhin.*
Sir William HOOKER, à Kew (Angleterre).
....

Section IX. — *Économie rurale* (10).

BRACY-CLARK, à Londres.
Le baron D'HOMBRES-FIRMAS ✻, à Alais, *Gard.*
GIRARDIN ✻, à Rouen, *Seine-Inférieure.*

Vilmorin ❊, aux Barres, près Nogent-sur-Vernisson, *Loiret*.
Kuhlmann ❊, à Lille, *Nord*.
J. Lindley, à Londres.
Pierre (Isidore), à Caen, *Calvados*.

. . . .
. . . .
. . . .

Section X. — *Anatomie et Zoologie* (10).

Dufour ❊ (Léon), à Saint-Sever, *Landes*.
Quoy (C. ❊), à Brest, *Finistère*.
Ehrenberg, à Berlin.
Richard Owen ❊, à Londres.
Agassiz, à Boston, *États-Unis*.
Le Prince Bonaparte (Charles-Lucien), à Rome, et à Paris, rue de Lille, nº 107.
J. Muller, à Berlin.
Eudes-Deslongchamps ❊, à Caen, *Calvados*.
Pouchet ❊, à Rouen, *Seine-Inférieure*.
Temminck, à Leyde, *Pays-Bas*.

Section XI. — *Médecine et Chirurgie* (8).

Maunoir aîné, à Genève.
Panizza, à Pavie.
Bretonneau ❊, à Tours, *Indre-et-Loire*.
Brodie, à Londres.
Sédillot (O. ❊), à Strasbourg, *Bas-Rhin*.
Bonnet, à Lyon, *Rhône*.
Marshall Hall, à Londres.
Guyon (O. ❊), à Alger.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

CHEVREUL.
PONCELET.
Et les Membres composant le Bureau.

Conservateur des Collections de l'Académie des Sciences.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Depuis le 1er janvier 1856.

M. David (d'Angers), élu le 5 août 1826 décédé le 6 janvier 1856.

Remplacé dans la *section de Sculpture* par M. Jaley, le 23 février 1856.

M. Adolphe Adam, élu le 22 juin 1844, decédé le 3 mai 1856.

Remplacé dans la *section de Composition musicale* par M. Hector Berlioz, le 21 juin 1856.

M. Canina, à Rome, élu *associé étranger* le 22 avril 1843, décédé le 17 octobre 1856.

Remplacé par M. Mercadante, à Naples, le le 22 novembre 1856.

M. Paul Delaroche, élu le 3 novembre 1832, mort le 4 novembre 1856.

Remplacé dans la *section de Peinture* par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1er janvier 1856.

M. Mercadante, à Naples, élu le 24 janvier 1846, élu *associé étranger* le 22 novembre 1856.

Remplacé par M. Kastner, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, le 20 décembre 1856.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

(Année 1857.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section Ire. — *Peinture.*	
1822	HERSENT (Louis)...................	Van-Spaendonck.
1825	INGRES (Jean-Auguste-Dominique)..	Le baron Denon.
1826	VERNET (Émile-Jean-Horace)......	Le Barbier aîné.
1829	HEIM (François-Joseph)...........	Le baron Regnault.
1835	ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis)..	Le baron Gros.
1836	PICOT (François-Édouard)..........	Carle Vernet.
1837	SCHNETZ (Jean-Victor)............	Le baron Gérard.
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)....	Langlois.
1846	BRASCASSAT (Jacques-Raimond)......	Bidauld.
1849	COGNIET (Léon)...................	Garnier.
1850	ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)...	Granet.
1851	ALAUX (Jean).....................	Drölling.
1853	FLANDRIN (Jean-Hippolyte)........	Blondel.
1857	....	Paul Delaroche.
	Section II. — *Sculpture.*	
1831	NANTEUIL (Charles-François LEBOEUF).	Cartellier.
1835	PETITOT (Messidor-Lebon.)........	Roman.
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre)......	Ramey père.
1843	DURET (Francisque-Joseph).......	Cortot.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri)	Le baron Bosio.
1852	SIMART (Pierre-Charles)...........	Pradier.
1852	SEURRE aîné (Gabriel-Bernard).....	Ramey fils.
1856	JALEY (Jean-Louis-Nicolas)........	David (d'Angers).
	Section III. — *Architecture.*	
1825	LE BAS (Louis-Hippolyte).........	Delespine.
1840	CARISTIE (Augustin-Nicolas)......	Huyot.
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1853	HITTORFF (Jacques-Ignace)........	Huvé.
1853	GILBERT (Émile-Jacques)..........	Fontaine.
1854	GISORS (Alphonse-Henri de).......	Ach. Le Clère.
1854	DUBAN (Félix-Jacques)...........	Visconti.
1855	LEFUEL (Hector-Martin)..........	Gauthier.
	Section IV. — *Gravure.*	
1816	Le baron DESNOYERS (Auguste-Gaspard-Louis BOUCHER)..........	....
1844	FORSTER (François)..............	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).........	Richomme.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section V. — *Composition musicale.*	
1829	AUBER (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.
1837	CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul)..	Le Sueur.
1851	Ambroise THOMAS..................	Spontini (comte de Sant'Andrea).
1853	REBER (Napoléon-Henri)..........	Onslow.
1854	CLAPISSON (Antoine-Louis)........	Halévy, élu Secrétaire perpétuel.
1856	BERLIOZ (Louis-Hector)...........	Ad. Adam.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1836 / 1854	HALÉVY (Jacques-Fromental-Élie).	Reicha. / Raoul-Rochette, Secrétaire perpétuel.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1816	Le comte de PRADEL (Jules-Jean-Baptiste-François de CHARDEBOEUF)..	
1816	Le comte TURPIN DE CRISSÉ (Lancelot-Théodore)................	
1823	Le marquis de PASTORET (Amédée)..	Gois père.
1840	Le comte de MONTALIVET (Marthe-Camille BACHASSON).............	Le v^te de Sénonnes.
1841	Le comte d'HOUDETOT (Frédéric-Christophe)......................	Le comte de Forbin.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1843	Le comte de Rambuteau (Claude-Philibert Barthelot)...........	Le comte de Chabrol-Volvic.
1845	Cailleux (Alphonse de)..........	Le c^te de Vaublanc.
1846	Le comte Duchatel (Charles-Marie Tanneguy)....................	Le vicomte Siméon.
1847	Le baron Taylor (Isidore-Justin-Séverin).........................	Le comte de Clarac.
1853	Le comte de Nieuwerkerke (Alfred-Émilien)......................	Aristide Dumont.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1823	Rossini, à Bologne................	Paisiello.
1832	Rauch, à Berlin................	Alvarès.
1834	Meyerbeer, à Berlin.............	Morghen.
1838	Cornelius, à Berlin..............	Zingarelli.
1841	Cockerell (Charles-Robert), à Londres..........................	Antolini.
1841	de Klenze, à Munich.............	Schinkel.
1844	Tenerani, à Rome..............	Thorwaldsen.
1844	Overbeeck, à Rome..............	Camuccini.
1854	Felsing, à Darmstadt..........	Toschi.
1856	Mercadante, à Naples...........	Canina.

CORRESPONDANTS.

Lacour, peintre, à Bordeaux, *Gironde*.
Schlick, architecte, à Copenhague.
Pistrucci, graveur, à Londres.
Navez, peintre, à Bruxelles.
Abadie, architecte, à Angoulême, *Charente*.
Lemoyne ✻, statuaire, à Rome.
Daussoignes, compositeur, à Liége.
Donaldson, architecte, à Londres.
Taurel, graveur, à Amsterdam.
Schadow, peintre, à Dusseldorf.
Rob. d'Azeglio (O. ✻), peintre, à Turin.
Le duc de Serradifalco (C. ✻), architecte, à Palerme, *Sicile*.
Ross, antiquaire, à Halle, *Prusse*.
C. Bonucci, architecte, à Naples.
Kaulback ✻, peintre, à Munich.
Le comte Maurice de Dietrichstein, antiquaire, à Vienne.
Le marquis Campana (O. ✻), antiquaire, à Rome.
Schnorr, peintre, à Dresde.
Chelard (André-Hippolyte), compositeur, à Weimar.
Le comte de Castelbarco, compositeur, à Milan.
Le Ch. de Fabris, statuaire, à Rome.
Calamatta (O. ✻) (Louis-Antoine-Joseph), graveur, à Bruxelles.
Bendemann, peintre, à Dresde.

Spohr, compositeur, à Cassel, Hesse-Électorale.

Geefs (Guillaume), statuaire, à Bruxelles.

Ritschell ✻, statuaire, à Dresde.

Le commandeur P. E. Visconti (O. ✻), antiquaire, à Rome.

Wichmann, statuaire, à Berlin.

Bonnefond, peintre, à Lyon, *Rhône.*

Gallait ✻ (Louis), peintre, à Bruxelles; et à Paris, rue Greffulhe, n° 11.

Hess (Henri), peintre, à Munich.

Beaulieu (Marie-Désiré Martin), compositeur, à Niort, *Deux-Sèvres.*

de Zanth ✻, architecte, à Stuttgart.

Pittakis, antiquaire, à Athènes.

Angelini, statuaire, à Naples.

Coste ✻, architecte, à Marseille, *Bouches-du-Rhône.*

Le baron Wappers (O. ✻) (Gustave), peintre, à Anvers, et à Paris, rue Pigale, n° 16.

A.-M. Chenavard, architecte, à Lyon, *Rhône.*

Mandel, graveur, Neu Cölln am Wasser, n° 24, à Berlin.

Kastner ✻ (Jean-Georges), compositeur, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, et à Paris, rue Boursault, n° 16.

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

Messieurs :

COUDER .... pour la peinture.
SIMART .... pour la sculpture.
LE BAS. .... pour l'architecture.
GATTEAUX. .... pour la gravure.
REBER. .... pour la musique.
HALÉVY, *Secrétaire perpétuel.*

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

CARISTIE.
GILBERT.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

Depuis le 1er janvier 1856.

M. de Parieu, élu le 1er mars 1856 membre de la *section de Politique, Administration, Finances*, en remplacement de M. Bineau, non acceptant.

M. Benoiston de Chateauneuf, élu *acadé-*

micien libre, le 8 juin 1833, décédé le 16 mai 1856.

Remplacé par M. le baron Baude, le 27 décembre 1856.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

Depuis le 1er janvier 1856.

M. FLORES ESTRADA, à Madrid, élu le 29 mars 1851, décédé le 16 décembre 1853.

Remplacé dans la *section d'Économie politique et Statistique*, par M. Louis CIBRARIO, à Turin, le 9 février 1856.

M. le baron de STASSART, à Bruxelles, élu le 28 janvier 1837, décédé le 10 octobre 1854.

Remplacé dans la *section de Morale*, par M. Édouard DUCPÉTIAUX, à Bruxelles, le 16 février 1856.

M. BRANDIS, à Bonn, *Prusse Rhénane*, élu le 17 juin 1837, élu *associé étranger* le 10 février 1855.

Remplacé dans la *section de Philosophie*, par M.

M. l'abbé Rosmini Serbati, à Stresa, *Italie*, élu le 22 janvier 1848, décédé le juillet 1855.

Remplacé dans la *section de Philosophie*, par M. Tapan, à Détroit (Michigan), le 2 février 1856.

M. Christian Bartholmèss, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, élu le 11 février 1854, décédé le 1er septembre 1856.

Remplacé dans la *section de Philosophie* par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.
(Année 1857.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section Ire. — *Philosophie.*	
1832	Cousin (Victor).................	
1836	Damiron (Jean-Philibert).........	Le comte de Tracy.
1839	Barthélemy Saint-Hilaire (Jules).	Broussais.
1842	Rémusat (Charles-François-Marie de).	Jouffroy.
1844	Franck (Adolphe)...............	Edwards.
1844	Lélut (Louis-François)..........	Le bar. de Gerando.
	Section II. — *Morale.*	
1832	Dunoyer (Barthélemi-Charles-Pierre-Joseph)....................	
1832	Villermé (Louis-René)..........	Droz.
1836	Lucas (Charles-Jean-Marie).......	Le comte Rœderer.
1838	Tocqueville (Alexis-Charles-Henri Clérel de)....................	Jouffroy.
1841	Beaumont (Gustave-Auguste de la Boninière de).................	Le comte de Cessac.
1850	Reybaud (Marie-Roch-Louis)......	Le vicomte de Villeneuve-Bargemont.
	Section III. — *Législation, Droit public et Jurisprudence.*	
1832	Dupin (André-Marie-Jean-Jacques)..	
1832	Bérenger (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas).................	

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1839	Le comte Portalis (Joseph-Marie)..	Le comte Merlin.
1840	Troplong (Raymond-Théodore). .	Daunou.
1842	Giraud (Charles-Joseph-Barthélemy).	Le comte Siméon.
1855	Hélie (Faustin)..................	Vivien.
	Section IV. — *Économie politique et Statistique.*	
1832	Le baron Dupin (Charles)........	
1838	Passy (Hippolyte-Philibert)........	Le prince de Talleyrand.
1842	Le comte Duchatel (Charles-Marie Tanneguy)..................	Le comte Alexandre de Laborde.
1851	Chevalier (Michel)...............	Villermé.
1855	Wolowski (Louis-François-Michel-Raymond).....................	Blanqui.
1855	Lavergne (Louis-Gabriel-Léonce Guilhaud de).................	Léon Faucher.
	Section V. — *Histoire générale et philosophique.*	
1832	Naudet (Joseph)...............	
1832	Guizot (François-Pierre-Guillaume).	
1832	Mignet (François-Auguste-Alexis)...	
1838	Michelet (Jules)...............	Le comte Reinhard

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs:	SUCCÉDANT A MM.
1840	THIERS (Adolphe)................	Le mquis de Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique).	Le baron Bignon.
	Section VI. — *Politique, Administration, Finances.*	
1855	Le marquis d'AUDIFFRET (Charles-Louis-Gaston)................	
1855	BARTHE (Felix)................	
1855	CLÉMENT (Jean-Pierre)............	
1855	Le vicomte de CORMENIN (Louis-Marie de LALUZE)................	
1855	GRÉTERIN (Théodore)............	
1855	LAFERRIÈRE (Louis-Firmin-Julien)...	
1855	LEFEBVRE (Armand-Édouard)......	
1855	MESNARD (Jacques-André).........	
1855	Le baron PELET (Jean-Jacques-Germain)......................	
1856	PARIEU (Marie-Louis-Pierre Felix ESQUIROU de)................	Bineau (non acceptant).

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	Le duc de BROGLIE (Charles-Achille-Victor-Léonce)................	
1844	Le comte d'ARGOUT (Antoine-Maurice-Apollinaire)...............	Feuillet.
1849	MOREAU DE JONNÈS (Alexandre)....	Dutens.
1855	BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon)..	Blondeau.
1856	Le baron BAUDE (Jean-Jacques)....	Benoiston de Châteauneuf.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1833	Lord BROUGHAM, à Londres.......	
1837	de SAVIGNY, à Berlin..............	Livingston.
1838	HALLAM, à Londres..............	Ancillon.
1843	J. R. MAC-CULLOCH, à Londres.....	Simonde de Sismondi.
1855	BRANDIS (Christian-Auguste), à Bonn *Prusse rhénane*................	Schelling.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — *Philosophie.*

H. Ritter, à Gœttingue.
Hamilton, à Édimbourg.
Bouillier ✻ (Francisque), à Lyon, *Rhône.*
Martin ✻ (Thomas-Henri), à Rennes, *Ille-et-Vilaine.*
Tapan, à Détroit (Michigan).
. . . .

Section II. — *Morale.*

Bergery ✻, à Tincry, canton de Delme, *Meurthe.*
Julius, à Hombourg (*Hesse-Hombourg*).
Le baron de Wessemberg, à Constance.
Guerry ✻, à Tours, *Indre-et-Loire*, et à Paris, rue de l'Est, n° 17.
Docteur Whately, Archevêque de Dublin, à Dublin, *Irlande.*
Lieber (Francis), Columbia-Collége, à Columbia, *Caroline du sud.*
Ducpétiaux (Edouard), à Bruxelles.

Section III. — *Législation, Droit public et Jurisprudence.*

John Austin, a Londres.
Mittermaïer, à Heidelberg.
Nicolini, à Naples.
Warnkoenig ✻, à Tubingue, *Wurtemberg*
Le comte Sclopis, à Turin.
Fr. Walter, à Bonn, *Prusse rhénane.*

Königswarter ✱, à Amsterdam; et à Paris, rue Saint-Georges, n° 43.

Section IV. — *Économie politique et Statistique.*

Quételet (O. ✱), à Bruxelles.
William Jacob, à Londres.
Ramon de la Sagra, à Madrid, calle de la Espada, n° 6; et à Paris, passage Saulnier, n° 23.
Nassau Senior, à Londres.
Babbage, à Londres.
Lafarelle (François-Félix de), à Nîmes, *Gard.*
G. Ceva Grimaldi, marquis de Pietracatella (G. C. ✱), à Naples.
Dietericci (Thomas), à Berlin.
Tooke (O. ✱), à Londres.
Cibrario (Louis), à Turin.

Section V. — *Histoire générale et philosophique.*

Orioli, à Rome.
Arbanère ✱, à Tonneins, *Lot-et-Garonne.*
de Raumer, à Berlin.
Léopold Ranke, à Berlin.
Prescott, à Boston.
G. Bancroft, à Washington.
Macaulay (Thomas-Babington), à Londres.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

Villermé.
Barthélemy Saint-Hilaire.
Et les Membres composant le Bureau.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission centrale administrative
pour les dépenses communes aux cinq Académies.

Messieurs

LEBRUN.................. EMPIS....................	pour l'Académie Française.
GARCIN DE TASSY........... MOHL.....................	pour l'Académie des Inscriptions et Bell.-Lettres.
CHEVREUL................. PONCELET.................	pour l'Académie des Sciences.
CARISTIE................. GILBERT..................	pour l'Académie des Beaux-Arts.
VILLERMÉ.............. .... BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.	pour l'Académie des Scienc. Mor. et Politiques.

NOTA. Ces Commissaires sont élus pour un an, et sont toujours rééligibles.

PRIX DE LINGUISTIQUE,

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM. DUPIN............... MÉRIMÉE............ PATIN................	pour l'Académie Française.
REINAUD............ HASE................. MOHL................	pour l'Académie des Inscriptions et Bell.-Lettres.

FLOURENS, pour l'Académie des Sciences.

LISTE,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DES MEMBRES

ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ ACADÉMIES

DE L'INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

A.	ACADÉMIES.
Messieurs :	
ABEL DE PUJOL (O. ✵) (Alexandre-Denis), rue Albouy, nº 14	Beaux-Arts.
ALAUX (O. ✵) (Jean), pavillon du palais de l'Institut	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
AMPÈRE (O. ✻) (Jean-Jacques-Antoine), Pavillon du Palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1	Franç. et Insc.
ANDRAL (O. ✻) (Gabriel), rue Bonaparte, 5.	Sciences.
ARGOUT (le comte d') (G.C. ✻) (Antoine-Maurice-Apollinaire), à la Banque de France.	Sc. Mor. et Polit.
AUBER (C. ✻) (Daniel-François-Esprit), rue Saint-George, n° 24	Beaux-Arts.
AUDIFFRET (le marquis d') (G. O. ✻) (Charles-Louis-Gaston), rue St-Honoré, n° 182	Sc. Mor. et Polit.
B.	
BABINET ✻ (Jacques), rue Servandoni, n° 15.	Sciences.
BALARD (O. ✻) (Antoine-Jérôme), rue de l'Ouest, n° 72	Sciences.
BARANTE (le baron de) (G. C. ✻) (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE), rue du Cirque, n° 15	Française.
BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon), rue de la Ferme des Mathurins, n° 24	Sc. Mor. et Polit.
BARTHE (G. C. ✻) (Félix), rue Cassette, n° 7.	Sc. Mor. et Polit.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE ✻ (Jules), à Versailles, boulevard de la Reine, n° 121, et à Paris, rue Richepanse, n° 9.	Sc. Mor. et Polit.
BAUDE (le baron) (O. ✻), (Jean-Jacques), rue Neuve de l'Université, n° 8	Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Beaumont ✠ (Gustave-Auguste de la Boninière de), rue de Miromesnil n° 23..	Sc.Mor. et Polit.
Becquerel (O. ✠) (Antoine-César), au Jardin des Plantes.	Sciences.
Bérenger (C. ✠) (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas), rue de l'Université, n° 5.	Sc.Mor. et Polit.
Berger de Xivrey ✠ (Jules), rue de l'Arcade Colbert, n° 12.	Inscriptions.
Berlioz ✠ (Louis-Hector), rue de Calais, n° 4.	Beaux-Arts.
Bernard ✠ (Claude), rue Mogador, n° 10.	Sciences.
Berryer (Pierre-Antoine), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 64.	Française.
Berthier (C. ✠) (Pierre), rue Crébillon, n° 2.	Sciences.
Bertrand (Joseph-Louis-François), rue de Rivoli, n° 82.	Sciences.
Beugnot (le comte) (O. ✠) (Auguste-Arthur), rue de Miromesnil, n° 16.	Inscriptions.
Bienaymé (O. ✠) (Irénée-Jules), rue Saint-Louis, n° 56, au Marais.	Sciences.
Biot (C. ✠) (Jean-Baptiste), au Collége de France.	Française Inscr. et Sciences.
Boeckh ✠, à Berlin.	Inscriptions.
Boissonade (O. ✠) (Jean-François).	Inscriptions.
Bonnard (C. ✠) (Augustin-Henri de), rue de la Ville-l'Évêque, n° 26.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Boussingault (O. ✻) (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné), rue du Pas-de-la-Mule, n° 6.	Sciences.
Brandis (Christian-Auguste), à Bonn, *Prusse rhénane*..........................	Sc. Mor. et Polit.
Brascassat ✻ (Jacques-Raimond), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 56........	Beaux-Arts.
Bravais (O. ✻) (Auguste), à Versailles, rue des Réservoirs, n° 14.	Sciences.
Brewster (O. ✻) (David), à St-Andrews, en Écosse..........................	Sciences.
Brifaut ✻ (Charles), rue du Bac, n° 37. .	Française.
Broglie (le duc de) (G. C. ✻) (Charles-Achille-Victor-Léonce), rue de l'Université, n° 94......................	Française et Sc. Mor. et Polit.
Brongniart (O. ✻) (Adolphe-Théodore), au Jardin des Plantes...................	Sciences.
Brougham (Lord), à Londres...........	Sc. Mor. et Polit.
Brown (Robert), à Londres	Sciences.
Brunet de Presle ✻ (Charles-Marie-Wladimir), rue Taranne, n° 25.....	Inscriptions.
Bussy (O. ✻) (Antoine-Alexandre-Brutus), rue Sant-Louis-en-l'Ile, n° 98........	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
C.	
CAGNIARD DE LATOUR (le baron) ☼ (Charles), rue du Rocher, n° 50	Sciences.
CAILLEUX (O. ☼) (Alphonse de), rue Laffitte, n° 49	Beaux-Arts.
CARAFA DE COLOBRANO (O. ☼) (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul), rue de Douai, n° 30	Beaux-Arts.
CARISTIE (O. ☼) (Augustin-Nicolas), rue du Bac, n° 60, passage Sainte-Marie, n° 2	Beaux-Arts.
CAUCHY ☼ (Augustin-Louis), rue Férou, n° 6	Sciences.
CAUSSIN DE PERCEVAL ☼ (Amand-Pierre), rue Bonaparte, n° 6	Inscriptions.
CHASLES ☼ (Michel), rue du Bac, n° 60; passage Sainte-Marie, n° 3	Sciences.
CHERRIER (O. ☼) (Joseph de), rue de Londres, n° 22	Inscriptions.
CHEVALIER (C. ☼) (Michel), rue de l'Université, n° 73	Sc. Mor. et Polit.
CHEVREUL (C. ☼) (Michel-Eugène), au Jardin des Plantes	Sciences.
CIVIALE (O. ☼) (Jean), rue Marsollier, n° 17	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Clapisson ✻ (Antoine-Louis), rue Saint-Georges, n° 20	Beaux-Arts.
Clément ✻ (Jean-Pierre), rue du Bac, n° 36.	Sc. Mor. et Polit.
Cloquet (O. ✻) (Jules-Germain), rue Drouot, n° 2	Sciences.
Cockerell ✻ (Charles-Robert), à Londres.	Beaux-Arts.
Cogniet (O. ✻) (Léon), rue de Lancry, n° 53,	Beaux-Arts.
Combes (O. ✻) (Charles-Pierre-Mathieu) rue du Regard, n° 3	Sciences.
Cordier (C. ✻) (Pierre-Louis-Antoine), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 33.	Sciences.
Cormenin (le vicomte de) (O. ✻) Louis-Marie de Laluze), rue de l'Arcade, n° 25.	Sc. Mor. et Polit.
Cornelius, à Berlin	Beaux-Arts.
Coste ✻ (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor), rue Neuve de l'Université, n° 12.	Sciences.
Couder (O. ✻) (Louis-Charles-Auguste), rue Neuve-Bréda, n° 6	Beaux-Arts.
Cousin (C. ✻) (Victor), à la Sorbonne	Française et Sc. Mor. et Polit.
Creuzer ✻, à Heidelberg	Inscriptions.
D.	
Damiron ✻ (Jean-Philibert), rue de Tournon, n° 8	Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DAUSSY (C. ✠) (Pierre), rue de Vaugirard, n° 57	Sciences.
DECAISNE ✠ (Joseph), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 31	Sciences.
DELAUNAY ✠ (Charles-Eugène), rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
DELESSERT (O. ✠) (François), rue Montmartre, n° 172	Sciences.
DESNOYERS (le baron) (O. ✠) (Auguste-Gaspard-Louis BOUCHER), rue Dupuytren, n° 9	Beaux-Arts.
DESPRETZ (O. ✠) (César-Mansuete), rue Cassette, n° 20	Sciences.
DIRICHLET (Pierre-Gustave LEJEUNE), à Berlin	Sciences.
DUBAN (O. ✠) (Félix-Jacques), rue de Lille, n° 19	Beaux-Arts.
DUCHATEL (le comte) (G. C. ✠) (Charles-Marie TANNEGUY), rue de Varennes, n° 69	Beaux-Arts et Sc. Mor. et Polit.
DUFRÉNOY (C. ✠) (Pierre-Armand), rue d'Enfer, n° 34	Sciences.
DUHAMEL ✠ (Jean-Marie-Constant), rue des Beaux-Arts, n° 2	Sciences.
DUMAS (G. O. ✠) (Jean-Baptiste), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 42	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Duméril (O. ✻) (André-Marie-Constant), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 13.	Sciences.
Dumont (O. ✻) (Augustin-Alexandre), au Palais de l'Institut..................	Beaux-Arts.
Dunoyer (O. ✻) (Barthélemi-Charles-Pierre-Joseph), rue de l'Université, n° 89.	Sc. Mor. et Polit.
Dupanloup, Évêque d'Orléans ✻ (Félix-Antoine-Philibert), à Orléans (*Loiret*)...	Française.
Duperrey (O. ✻) (Louis-Isidor), rue de Furstemberg, n° 4..............	Sciences.
Du Petit-Thouars (le vice-amiral) (G. O. ✻) (Abel Aubert), rue de Castellane, n° 10.	Sciences.
Dupin (G. C. ✻) (André-Marie-Jean-Jacques), rue du Bac, n° 118...........	Française et Sc. Mor. et Polit.
Dupin (le baron) (G. O. ✻) (Charles), rue du Bac, n° 24.....................	Sciences et Sc. Mor. et Polit.
Dureau de la Malle (O. ✻) (Adolphe-Jules-César-Auguste), rue de la Rochefoucauld, n° 25....................	Inscriptions.
Duret (O. ✻) (Francisque-Joseph), pavillon du Palais de l'Institut...........	Beaux-Arts.
E.	
Edwards (O. ✻) (Henri-Milne), au Jardin des Plantes......................	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Egger ✻ (Émile), rue de Madame, n° 48.	Inscriptions.
Élie de Beaumont (C. ✻) (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), rue de Varennes, n° 56	Sciences.
Empis (O. ✻) (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-Simonis), rue des Moulins, n° 21	Française.
F.	
Falloux (le comte de) (Alfred-Pierre), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 71.	Française.
Faraday (C. ✻) (Michel), à Woolwich	Sciences.
Faye (O. ✻) (Hervé-Auguste-Étienne-Albans), à l'Observatoire impérial, et à Nancy (*Meurthe*)	Sciences.
Felsing, à Darmstadt	Beaux-Arts.
Flandrin (O. ✻) (Jean-Hippolyte), rue de l'Abbaye, n° 14	Beaux-Arts.
Flourens (C. ✻) (Marie-Jean-Pierre), au Jardin des Plantes	Franç. et Scienc.
Forster ✻ (François), rue Royer-Collard, n° 4	Beaux-Arts.
Franck ✻ (Adolphe), rue de l'Oratoire du Roule, n° 23	Sc.Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

G.	ACADÉMIES.
GARCIN DE TASSY ✻ (Joseph-Héliodore), rue St-André-des-Arcs, n° 43.	Inscriptions.
GASPARIN (le comte de) (G. O. ✻) (Adrien-Étienne-Pierre), rue de Courcelles, n° 23.	Sciences.
GATTEAUX ✻ (Jacques-Édouard), rue de Lille, n° 41	Beaux-Arts.
GAY ✻ (Claude), boulevard Bonne-Nouvelle, n° 25.	Sciences.
GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (O. ✻) (Isidore), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 55.	Sciences.
GILBERT ✻ (Émile-Jacques), rue du Faubourg Poissonnière, n° 40 *bis*.	Beaux-Arts.
GIRAUD (C. ✻) (Charles-Joseph-Barthélemy), rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 50.	Sc. Mor. et Polit.
GISORS (O. ✻) (Alphonse-Henri de), au Palais du Luxembourg.	Beaux-Arts.
GRANGE (le marquis de LA) (G. O. ✻) (Adélaïde-Édouard LELIÈVRE), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 113.	Inscriptions.
GRÉTERIN (G. O. ✻) (Théodore), rue Saint-Roch, n° 25.	Sc. Mor. et Polit.
GRIMM (Jacob), à Berlin.	Inscriptions.
GUIGNIAUT (O. ✻) (Joseph-Daniel), rue Monsieur-le-Prince, n° 26.	Inscriptions.
GUIZOT (G. C. ✻) (François-Pierre-Guillaume), rue de la Ville-l'Évêque, n° 8.	Française, Inscriptions, et Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

H.	ACADÉMIES.
HALÉVY (O. ✵) (Jacques-Fromental-Élie), au Palais de l'Institut..................	Beaux-Arts.
HALLAM, à Londres.....................	Sc. Mor. et Polit.
HASE (C. ✵) (Charles-Benoît), rue de l'Arcade-Colbert, n° 12................	Inscriptions.
HÉLIE ✵ (Faustin), rue Monsieur-le-Prince, n° 8............................	Sc. Mor. et Polit.
HEIM (O. ✵) (François-Joseph), Palais de l'Institut..........................	Beaux-Arts.
HENRIQUEL (O. ✵) (Louis-Pierre), rue Saint-Lazare, n° 51................	Beaux-Arts.
HERMITE (Charles), rue Royer-Collard, n° 9	Sciences.
HERSCHELL (sir John William), à Londres.	Sciences.
HERSENT (O. ✵) (Louis), rue Cassette, n° 22.	Beaux-Arts.
HITTORFF (O. ✵) (Jacques-Ignace), rue Lamartine, n° 40....................	Beaux-Arts.
HOUDETOT (le comte d') (C. ✵) (Frédéric-Christophe), rue de Londres, n° 10....	Beaux-Arts.
HUGO (le vicomte) (O. ✵) (Victor-Marie).	Française.
HUMBOLDT (le baron de) (G. O. ✵) (Alexandre), à Berlin......................	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
I.	
INGRES (G.O. ✻) (Jean-Auguste-Dominique), rue de Lille, n° 3	Beaux-Arts.
J.	
JALEY ✻ (Jean-Louis-Nicolas), rue Lafayette, n° 21	Beaux-Arts.
JOBERT DE LAMBALLE (C. ✻) (Antoine-Joseph), rue de la Chaussée-d'Antin, n° 38	Sciences.
JOMARD (O. ✻) (Edme-François), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14	Inscriptions.
JULIEN (O. ✻) (Stanislas), rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26	Inscriptions.
K.	
KLENZE (C. ✻) (Léon de), à Munich	Beaux-Arts.
L.	
LABORDE (le comte de) (O. ✻) (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph), rue Saint-Dominique Saint-Germain, n° 11	Inscriptions.
LABOULAYE ✻ (Édouard-René LEFEBVRE), rue Taitbout, n° 34	Inscriptions.
LAFERRIÈRE (O. ✻) (Louis-Firmin-Julien), rue de Madame, n° 8	Sc. Mor. et Polit.
LAJARD ✻ (Jean-Baptiste-Félix), rue Beautreillis, n° 14	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
LAMARTINE ✻ (Alphonse-Marie-Louis de), rue de la Ville-l'Évêque, n° 43........	Française.
LAMÉ ✻ (Gabriel), rue de Madame, n° 48.	Sciences.
LARGETEAU ✻ (Charles-Louis), rue Crébillon, n° 2........................	Sciences.
LA SAUSSAYE (O. ✻) (Jean-François-de-Paule-Louis de), rue de l'Université, n° 34.	Inscriptions.
LAUGIER ✻ (Paul-Auguste-Ernest), rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76........	Sciences.
LAVERGNE (O. ✻) (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD de), place de la Madeleine, 8.	Sc. Mor. et Polit.
LE BAS (O. ✻) (Louis-Hippolyte), pavillon du palais de l'Institut...............	Beaux-Arts.
LE BAS ✻ (Philippe), à la Sorbonne... ..	Inscriptions.
LEBRUN (O. ✻) (Pierre-Antoine), rue de Beaune, n° 1.....................	Française.
LE CLERC (C. ✻) (Joseph-Victor), à la Sorbonne...........................	Inscriptions.
LEFEBVRE (C. ✻) (Armand-Édouard), rue de l'Isly, n° 8.....................	Sc. Mor. et Polit.
LEFUEL ✻ (Hector-Martin), quai Malaquais, n° 15......................	Beaux-Arts.
LEGOUVÉ ✻ (Ernest-Wilfrid), rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14	Française.
LÉLUT (O. ✻) (Louis-François), à la Salpêtrière.........................	Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
LEMAIRE (O. ✻) (Philippe-Henri), rue Jean-Bart, n° 3	Beaux-Arts.
LENORMANT ✻ (Charles), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 14	Inscriptions.
LE PREVOST (O. ✻) (Auguste), à Saint-Martin du Tilleul, *Eure*; et à Paris, rue Jacob, n° 44	Inscriptions.
LE SUEUR ✻ (Jean-Baptiste-Cicéron), boulevard du Temple, n° 11	Beaux-Arts.
LE VERRIER (C. ✻) (Urbain-Jean-Joseph), à l'Observatoire impérial	Sciences.
LIOUVILLE ✻ (Joseph), rue de Condé, n° 13	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue de l'Ouest, n° 48	Inscriptions.
LOBECK (Auguste), à Kœnigsberg	Inscriptions.
LONGPÉRIER ✻ (Henri-Adrien PREVOST de), rue de la Chaussée d'Antin, n° 44	Inscriptions.
LUCAS (O. ✻) (Charles-Jean-Marie), rue de Grenelle Saint-Germain, n° 109	Sc. Mor. et Polit.
LUYNES (le duc de) (O. ✻) (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT), rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n° 31	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

M.	ACADÉMIES.
Mac-Culloch, à Londres	Sc. Mor. et Polit.
Magnin (O. ✻) (Charles), rue Neuve-des-Petits-Champs, nº 14	Inscriptions.
Mathieu (O. ✻) (Claude-Louis), rue Notre-Dame-des-Champs, nº 76	Sciences.
Marcadante, à Naples	Beaux-Arts.
Mérimée (O. ✻) (Prosper), rue de Lille, nº 52	Franç. et Inscr.
Mesnard (G. C. ✻) (Jacques-André), au palais du Luxembourg	Sc. Mor. et Polit.
Meyerbeer (C. ✻), à Berlin; et à Paris, rue Richepance, hôtel du Danube	Beaux-Arts.
Michelet ✻ (Jules), rue de l'Ouest, nº 44	Sc. Mor. et Polit.
Mignet (C. ✻) (François-Auguste-Alexis), rue Notre-Dame-de-Lorette, nº 18	Française et Sc. Mor. et Polit.
Mitscherlich, à Berlin	Sciences.
Mohl ✻ (Jules), rue du Bac, nº 120	Inscriptions.
Monmerqué (O. ✻) (Louis-Jean-Nicolas), rue Saint-Louis, nº 33, au Marais	Inscriptions.
Montagne ✻ (Jean-François-Camille), rue des Beaux-Arts, nº 12	Sciences.
Montalembert (le comte de) (Charles), rue du Bac, nº 40	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
MONTALIVET (le comte de) (G. C. ✻) (Marthe-Camille BACHASSON), rue de la Ville-l'Évêque, n° 1	Beaux-Arts.
MOQUIN-TANDON ✻ (Horace-Bénédict-Alfred), rue de l'Est, n° 2, au Jardin des Plantes de la Faculté de Médecine.	Sciences.
MOREAU DE JONNÈS (O. ✻) (Alexandre), rue de Monsieur, n° 11	Sc. Mor. et Polit.
MORIN (C. ✻) (Arthur-Jules), rue Neuve-des Mathurins, n° 38	Sciences.
MUSSET ✻ (Louis-Charles-Alfred de), rue du Mont-Thabor, n° 6	Française.
N.	
NANTEUIL ✻ (Charles-François LEBOEUF), rue Carnot, n° 9	Beaux-Arts.
NAUDET (C. ✻) (Joseph), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.	Inscriptions et Sc. Mor. et Polit.
NIEUWERKERKE (le comte de) (C. ✻) (Alfred-Émilien), au palais du Louvre	Beaux-Arts.
NISARD (C. ✻) (Jean-Marie-Napoléon-Désiré), rue de Courcelles, n° 71	Française.
NOAILLES (le duc de) (Paul), rue de Lille, n° 66	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
O.	
OVERBEECK, à Rome	Beaux-Arts.
P.	
PARIEU (C. ✻) (Marie-Louis-Pierre-Félix Esquirou de), rue de l'Université, n° 27.	Sc. Mor. et Polit.
PARIS ✻ (Alexis-Paulin), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14	Inscriptions.
PASQUIER (le duc) (G. C. ✻) (Étienne-Denis), rue Royale-Saint-Honoré, n° 20.	Française.
PASSY (C. ✻) (Hippolyte-Philibert), rue de Tivoli, n° 22	Sc. Mor. et Polit.
PASTORET (le marquis de) (G. O. ✻) (Amédée), place de la Concorde, n° 6	Beaux-Arts.
PATIN (O. ✻) (Henri-Joseph-Guillaume), rue Cassette, n° 15	Française.
PAYEN (O. ✻) (Anselme), au Conservatoire des Arts et Métiers, rue St-Martin, n° 292.	Sciences.
PAYER (Jean-Baptiste), rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n° 6	Sciences.
PELET (le baron) (G. C. ✻), Jean-Jacques-Germain), rue de l'Université, n° 80 . . .	Sc. Mor. et Polit.
PELIGOT ✻ (Eugène-Melchior), hôtel des Monnaies	Sciences.
PELOUZE (C. ✻) (Théophile-Jules), hôtel des Monnaies	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
PÉTIGNY (François-Jules de), à Clénor, commune de Mont, par Blois, *Loir-et-Cher*.	Inscriptions.
PETITOT ✻ (Messidor-Lebon), rue de l'Est, nº 13	Beaux-Arts.
PEYRON (Amédée), à Turin	Inscriptions.
PICOT (O. ✻) (François-Édouard), rue de la Rochefoucauld, nº 34	Beaux-Arts.
PIOBERT (C. ✻) (Guillaume), rue de la Chaussée-d'Antin, nº 45 *bis*	Sciences.
POINSOT (G. O. ✻) (Louis), rue Neuve-des Mathurins, nº 17	Sciences.
PONCELET (G. O. ✻) (Jean-Victor), rue de Vaugirard, nº 58	Sciences.
PONGERVILLE (O. ✻) (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON de), rue de Bellefond, nº 20	Française.
PONSARD (O. ✻) (François), rue Neuve-de-l'Université, nº 10	Française.
PORTALIS (le comte) (G. C. ✻) (Joseph-Marie), rue de la Tour, nº 60, à Passy.	Sc. Mor. et Polit.
POUILLET (O. ✻) (Claude-Servais-Mathias), rue du Faubourg-Poissonnière, nº 75.	Sciences.
PRADEL (le comte de) (O. ✻) (Jules-Jean-Baptiste-François de CHARDEBOEUF)	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Q.	
QUATREFAGES ✻ (Jean-Louis-Armand de), quai de Béthune, nº 36, île Saint-Louis.	Sciences.
QUATREMÈRE ✻ (Étienne-Marc), rue de Seine, nº 12........................	Inscriptions.
R.	
RAMBUTEAU (le comte de) (G. O. ✻) (Claude-Philibert BARTHELOT), rue de l'Arcade, nº 19......................	Beaux-Arts.
RAUCH (O. ✻), à Berlin................	Beaux-Arts.
RAVAISSON (O. ✻) (Jean-Gaspard-Félix), place du Palais-Bourbon, nº 6.......	Inscriptions.
RAYER (C. ✻) (Pierre-François-Olive), rue de Londres, nº 14...............	Sciences.
REBER ✻ (Napoléon-Henri), rue des Saints-Pères, nº 50......................	Beaux-Arts.
REGNAULT (O. ✻) (Henri-Victor), au Collége de France........................	Sciences.
REGNIER ✻ (Jacques-Auguste-Adolphe), rue de Vaugirard, nº 22............	Inscriptions.
REINAUD ✻ (Joseph-Toussaint), rue Neuve-des-Petits-Champs, nº 14.....	Inscriptions.
RÉMUSAT ✻ (Charles-François-Marie de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, nº 52.....	Française et Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Renan (Joseph-Ernest), rue des Saints-Pères, n° 3.	Inscriptions.
Renier ✻ (Charles-Alphonse-Léon), rue de Beaune, n° 20.	Inscriptions.
Reybaud ✻ (Marie-Roch-Louis), rue Basse-du-Rempart, n° 46.	Sc.Mor. et Polit.
Ritter (Carl), à Berlin.	Inscriptions.
Robert-Fleury (O. ✻), au Palais de l'Institut.	Beaux-Arts.
Rossignol ✻ (Jean-Pierre), rue Jacob, n° 19.	Inscriptions.
Rossini (C. ✻), à Bologne.	Beaux-Arts.
Rougé (le vicomte de) ✻ (Olivier-Charles-Camille-Emmanuel), rue de Babylone, n° 53.	Inscriptions.
S.	
Saint-Marc-Girardin (O. ✻), rue Bonaparte, n° 5.	Française.
Sainte-Beuve (O. ✻) (Charles-Augustin), rue du Mont-Parnasse, n° 11.	Française.
Saulcy (O. ✻) (Louis-Félicien-Joseph Caignart de), rue du Cirque, n° 5.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
SAVIGNY (de), à Berlin.	Sc.Mor. et Polit.
SCHNETZ (O. ❊) (Jean-Victor), directeur de l'Académie de France, à Rome, et à Paris, rue Saint-Honoré, n° 374.	Beaux-Arts.
SCRIBE (C. ❊) (Augustin-Eugène), rue Olivier-Saint-Georges, n° 16.	Française.
SÉGUIER (le baron) (O. ❊) (Armand-Pierre), rue Garancière, n° 11.	Sciences.
SÉGUR (le comte de) (G. C. ❊) (Philippe-Paul), rue de la Pépinière, n° 104.	Française.
SENARMONT ❊ (Henri-HUREAU de), rue Cassette, n° 18.	Sciences.
SERRES (C. ❊) (Étienne-Renaud-Augustin), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 59.	Sciences.
SEURRE aîné ❊ (Gabriel-Bernard), rue de l'Est, n° 13.	Beaux-Arts.
SILVESTRE DE SACY ❊ (Samuel-Ustazade), au Palais de l'Institut.	Française.
SIMART (O. ❊) (Pierre-Charles), rue d'Assas, n° 25.	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
T.	
TAYLOR (le baron) (C. ✻) (Isidore-Justin-Séverin), rue de Bondy, n° 68.......	Beaux-Arts.
TENERANI, à Rome....................	Beaux-Arts.
TEXIER ✻ (Charles-Félix-Marie), rue de la Chaussée d'Antin, n° 43...........	Inscriptions.
THENARD (le baron) (G. O. ✻) (Louis-Jacques), place Saint-Sulpice, n° 6..	Sciences.
THIERRY (C. ✻) (Amédée-Simon-Dominique), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 122...........................	Sc. Mor. et Polit.
THIERS (G. O. ✻) (Adolphe), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 27.............	Française et Sc. Mor. et Polit.
THOMAS ✻ (Ambroise), rue Saint-Georges, n° 5...........................	Beaux-Arts.
TIEDEMANN ✻ (Frédéric), à Francfort-sur-le-Mein...	Sciences.
TOCQUEVILLE ✻ (Alexis-Charles-Henri CLÉREL de), place de la Madeleine, n° 19...........................	Française et Sc. Mor. et Polit.
TROPLONG (G. C. ✻) (Raymond-Théodore), au palais du Luxembourg......	Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
TULASNE ✠ (Louis-René), rue de Vaugirard, nº 73	Sciences.
TURPIN DE CRISSÉ (le comte) ✠ (Lancelot-Théodore), rue Roquépine, nº 5	Beaux-Arts.
V.	
VAILLANT (le maréchal) (G. C. ✠) (Jean-Baptiste-Philibert), rue du Bac, nº 97	Sciences.
VALENCIENNES ✠ (Achille), au Jardin des Plantes	Sciences.
VELPEAU (O. ✠) (Alfred-Armand-Louis-Marie), rue de Verneuil, nº 21	Sciences.
VERNET (C. ✠) (Émile-Jean-Horace), pavillon du Palais de l'Institut	Beaux-Arts.
VERNEUIL ✠ (Philippe-Édouard POULLETIER de), rue de Varennes, nº 76	Sciences.
VIENNET (C. ✠) (Jean-Pons-Guillaume), rue Godot-de-Mauroy, nº 18	Française.
VIGNY (le comte de) (O. ✠) (Alfred-Victor), rue des Écuries-d'Artois, nº 6	Française.
VILLEMAIN (G. O. ✠) (Abel-François), au Palais de l'Institut	Française et Inscriptions.
VILLERMÉ (O. ✠) (Louis-René), rue Vieille-du-Temple, nº 26	Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
VINCENT ※ (Alexandre-Joseph-Hidulphe), rue Saint-Jacques, n° 236...........	Inscriptions.
VITET (O. ※) (Louis), rue Barbet de Jouy, n° 9..........................	Française et Inscriptions.
W.	
WAILLY ※ (Joseph-Noël de), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 14...........	Inscriptions.
WALLON ※ (Henri-Alexandre), rue d'Enfer, n° 47.........................	Inscriptions.
WILSON (Horace-Hayman), à Oxford.....	Inscriptions.
WOLOWSKI (O. ※) (Louis-François-Michel-Raymond), rue de la Victoire, n° 14...	Sc. Mor. et Polit.

Bibliothèque.

Messieurs

Landresse ✱, Bibliothécaire, au Palais de l'Institut.

Roulin ✱, rue Mazarine, n° 3. } Sous-Bibliothécaires.

Maury ✱ (Alf.), pavillon du Palais de l'Institut. } Sous-Bibliothécaires.

Agence et Secrétariat.

Pingard ✱ (Antonius), *Agent spécial et Chef du Secrétariat,* au Palais de l'Institut.

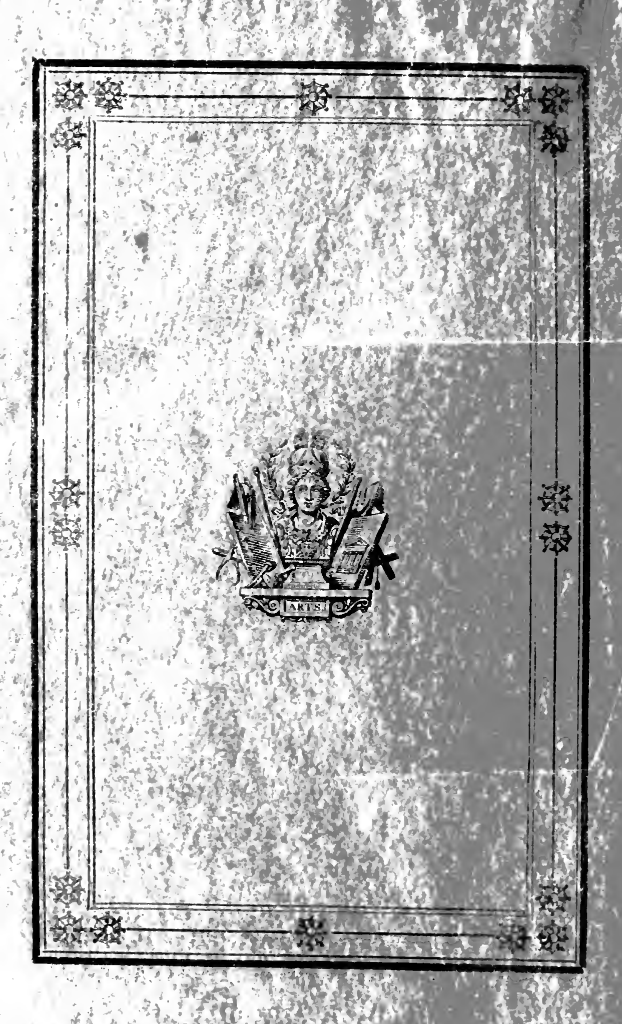
J. Pingard fils, *adjoint.*

Imprimeurs-Libraires.

Firmin Didot frères, rue Jacob, n° 56.

Libraire.

Benjamin Duprat, rue du Cloître-Saint-Benoît, n° 7.


ARTS